Conseil Législatif
1juil1900

44ème ANNEE No. 274—EDITION QUOTIDIENNE—23ème ANNEE SAMEDI, 28 AVRIL 1900

# Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Redaction, { DEUXIEME PLACE } 32, rue de la Fabrique. THOMAS CHAPAIS Directeur-Propriétaire Administration : 30, rue de la Fabrique

Feuilleton du COURRIER du CANADA

28 AVRIL 1900—No 65

# FABIENNE

(Suite).

Et il s'était mis tout simplement à disposer des minces capitaux que sa mère avait eu la faiblesse de lui confier pour ponter et parler à tort ou à travers, et à risquer de fortes sommes.

Le malheur avait voulu qu'une brillante réussite couronnât, dès le début, ses laborieux efforts.

Il gagnait, gagnait, à tous les coups, et empochait de très gros bénéfices.

La maman Florillon nageait en plein ciel.

Eugène menait une vie de patachon, roulait carrosse et commettait les cent dix-neuf coups.

Ce n'était pas tout. Eugène avait inoculé à sa chère maman la fatale passion du jeu.

La mère Florillon s'était mise à ponter sur les favoris et son jeu lui rapportait également, en commençant, une fort jolie réussite.

Hélas ! Le revers de la médaille se montrait promptement à la maman et à son fils. Et alors, la déveine noire, persistante, sans temps d'arrêt, et justifiée par deux enragés et aveugles joueurs qui s'obstinaient à courir après leur agent.

Et enfin Mme Florillon avait tout risqué, tout perdu et avait fini par dégringoler jusqu'à cet état lamentable dont nous venons de tracer un léger raccourci.

Les fournisseurs perdaient patience. Elle devait à Dieu et au diable et était à la veille, ayant épuisé tous les atermoiements et toutes les lenteurs de procédure, d'être saisie et vendue.

Et c'était à ce dernier moment, en cette crise suprême, que son Eugène venait encore lui demander vingt francs, alors que le samedi précédent il avait râclé le fond de la bourse de sa mère, possédant, affirmait-il, comme toujours un exquis "tuyau" qui devait lui rapporter une véritable fortune !

Le cheval au tuyau était arrivé bon dernier, et l'Institution vendue, le fils et la mère se trouveraient sans la moindre ressource, sur le simple pavé. C'est-à-dire dans la plus noire des misères.

"Alors, tu me refuses, maman ?"

La veuve Florillon se serait bien laissé tenter, car elle était devenue au moins aussi joueuse que son fils. Mais elle ne possédait plus vingt francs. Tout au plus quelques pièces de très menue monnaie dans le fond de sa bourse.

"Alors, soupira Florillon fils, rien à gratter ! C'est triste, parce que le tuyau d'aujourd'hui est sûr. C'est pas un tuyau d'occasion comme celui de samedi : celui-ci, c'est un tuyau tout neuf.

—Mais entêté mulet, puisque je te dis que je n'ai plus le sou !

—Rien à mettre au plan ?

—Tu as tout pris. Tu..."

Un coup de sonnette, bien léger, coupa la parole à Mme Florillon.

Eugène se levait dans l'intention d'aller ouvrir, mais l'institutrice y courut elle-même en disant à son fils :

"Entre là, et ne bouge pas. Tu as bien compris ?

—Mais maman...

—Je n'ai pas le temps de te fournir des explications. Entre là, et tiens-toi tranquille."

Pour plus de sûreté, elle poussa un verrou à la porte par laquelle sortait son enfant chéri, et ceci fait, elle courut à la petite entrée.

Et un homme, enveloppé d'une ample macfarlane, son collet relevé, un chapeau de feutre rabattu, se faufila par l'entrebâillement, en disant d'une voix blanche et éteinte :

"Bonjour, madame.

—Donnez-vous la peine d'entrer."

L'arrivant, une fois dans le petit parloir, baissa son collet, releva son chapeau et laissa voir l'impassible et rasé visage de Conrad, le valet de chambre, ou, pour dire plus vrai, l'âme damnée du comte de Malthen.

Que venait faire cette canaille chez l'institutrice ?

Promptement nous allons le savoir.

Conrad avait jeté autour de lui un inquisitif regard circulaire, puis il avait demandé à la veuve :

"Eh bien ?"

Celle-ci répondait aussitôt, avec un léger hochement de tête :

"Dame ! je ne sais pas trop encore, mais je pourrais tout de même bien avoir votre affaire.

—Une affaire sûre ? Sans ennuis possibles ?

—Absolument.

—Ah ! Voyons cela ?"

Mme Florillon ne se pressa pas de fournir le renseignement demandé.

Elle se livrait à de secrets calculs, guignant son interlocuteur par le coin de l'oeil.

"Je suis toute disposée à vous fournir les renseignements que vous me demandez, mais, avant tout, je voudrais bien voir la couleur de votre argent. Parce que, voilà longtemps que vous me faites trimer, que je cours pour trouver ce que vous désirez, à droite et à gauche. Et, pas de braise.

—Je vous ai dit que ma maîtresse ne marchanderait pas. Que la fantaisie qu'elle veut satisfaire serait princièrement payée. C'est donc à laisser ou à prendre, songez-y bien, et je ne reviendrai pas là-dessus ; de plus, toutes ces paroles sont parfaitement inutiles."

M. Conrad, à l'occasion, singeait merveilleusement son maître.

"Nous savons parfaitement à quoi nous en tenir. Vous avez besoin d'argent. Votre situation est à bout de ressources. Inondées de papiers timbrée. Vos fournisseurs se refusent à vous continuer leur crédit. Osez dire que je suis dans l'erreur.

—Mais, balbutia la veuve, qui a pu vous dire ?...

—Peu importe. Je sais ce qui est, et suis au courant, voilà tout. Maintenant, reprenons. Vous voyez bien que je suis au courant. Inutile donc de jouer au plus fin avec moi. Quelle somme vous faut-il pour vous sortir de cette peine ?

—Mais trois ou quatre mille francs."

Le coeur de Mme Florillon tressautait d'espérance.

"Eh bien ! faites-moi connaître le renseignement que vous avez à me fournir, et je verrai s'il y a lieu de vous les avancer sur la commission que vous aurez à toucher, dans le cas où aboutirait l'affaire qui nous intéresse."

Très rouge était devenue la veuve.

Elle agitait ses grands bras et ses longues jambes, et s'était mise à souffler comme un phoque.

Etaient-ce les dernières révoltes de sa conscience ? Le remords ? L'appât du lucre ?

—Voilà, finit-elle par répondre. Tout près d'ici, dans le quartier, une petite fille de quatre ans. Une enfant superbe ! On lui en donnerait six. Des ouvriers réduits à la dernière extrémité. La mère sanglotait, tout à l'heure encore, ne pouvant plus donner de pain à son enfant.

—Et puis, ces gens-là peuvent sortir de peine ?

—Impossible. Le mari, santé perdue, ne pourra jamais se remettre au travail. Et ils n'ont rien ! Plus rien ! La boulangère leur refusait tout à l'heure crédit devant moi. Et alors j'ai payé pour elle, lui ai donné cent sous, pris son adresse. Et pas plus tard que demain, je verrai la mère."

M. Conrad se consultait.

Sans doute ces renseignements lui semblèrent satisfaisants, car il sortit un portefeuille de sa jaquette, et dépliant trois billets de mille francs, les étala sur la table, à sa portée, en disant du bout de ses dents à l'institutrice :

"Signez-moi ça."

La veuve s'était mise à trembler de joie. Elle bredouillait, ne trouvait ni papier ni encre ; puis, après les avoir en mains :

(A suivre)

# Les Peres Assomptionnistes

## ET "LA CROIX"

On lit dans le "Bulletin Religieux" du diocèse de Reims :

Les Assomptionnistes cessent de rédiger la "Croix" de Paris, qu'ils ont fondée il y a vingt-et-un ans, qu'ils ont su faire grandir et rendre populaire en dépit de toutes les difficultés, de toutes les jalousies et de toutes les haines, et qui est aujourd'hui un des journaux les plus répandus.

Le courage de leur attitude si française au moment de l'affaire Dreyfus leur valut les plus vils outrages de la part des juifs, des protestants et des francs-maçons, et déchaîna contre eux les plus terribles colères de la secte, qui, jusqu'alors, avait feint de les ignorer et de mépriser leur petite feuille.

Avec la sympathie la plus profonde et la plus sincère tristesse, nous saluons, à l'heure de leur retraite, qui, espérons-le, n'est pas définitive, ces vaillants soldats de Dieu et de la France.

La dignité qu'ils montrent dans l'épreuve si douloureuse qui les frappe, ne se permettant ni une plainte, ni un murmure à l'heure où ils consomment leur sacrifice, leur méritera l'estime de tous les hommes de coeur.

Leur oeuvre d'ailleurs ne périra pas; car son avenir est confié désormais à l'un de ses plus généreux bienfaiteurs et plus fidèles amis, M. Paul Féron-Vrau, digne héritier d'un nom célèbre dans les fastes de la charité chrétienne à Lille ; sous un tel chef, si intelligent et en même temps si vertueux et si modeste, les rédacteurs laïques de la "Croix" redoubleront d'ardeur pour rester à la hauteur de leur tâche, et leurs travaux, fécondés de leurs directeurs, seront bénis de Dieu.

—Voici ce que dit la "Semaine Religieuse" de Nevers :

Les épreuves des Assomptionnistes sont grandes en ce moment.

La "Croix" qu'ils ont fondée, qu'ils ont fait prospérer pendant vingt et un ans, passe à des mains laïques.

Depuis huit jours, toute la presse française et étrangère commente ce fait.

Les suppositions vont leur train. L'ignorance et la passion inspirent, hélas ! la plupart des articles parus à ce sujet.

Seuls, les journaux religieux saluent avec une sympathique émotion ces vénérés collègues si éprouvés, sans mêler l'acrimonie à la tristesse des adieux.

Au commencement de la semaine dernière, le P. Bailly, directeur en chef de la "Croix," a dit qu'il répondrait aux questions des journaux et aux inquiétudes de ses amis avant la fin du mois.

On attendait avec impatience la date fixée, pour avoir les explications promises. Elles ont été brèves.

Le 31 mars, un avis de six lignes, placé en tête du numéro du 1er avril, disait simplement :

"En raison de diverses circonstances survenues en ces dernières semaines, la rédaction de la "Croix" a été transférée, ces jours-ci, rue Bayard, No. 5, près l'imprimerie."

C'était annoncer que la "Croix" quitte définitivement la maison des Pères assomptionnistes.

Puis ce même jour, Pierre l'Ermite, dans un premier article d'inspiration très haute, de touche habile, rempli d'allusions délicates et discrètes, a traduit dans une poignante allégorie l'épreuve des vaillants religieux.

L'ingénieux écrivain nous représente un intrépide guerrier, "à la barbe longue" mortellement blessé en pleine chevauchée de bataille. Sentant qu'il va mourir, l'infortuné soldat n'a qu'une peur. C'est "d'avoir été frappé dans le dos." Mais son compagnon de guerre examine sa blessure sanglante et le console par ce seul mot : "Tu as reçu ta balle en pleine poitrine."

Oui, en effet, les moines courageux auxquels s'applique l'allusion ont toujours fait face à l'ennemi. La balle qui les frappe ne pouvait que les atteindre par devant, car ils n'ont jamais fui dans la bataille.

Depuis assez longtemps, d'ailleurs, les sectaires les visaient en plein coeur.

Le coup est parti. La franc-maçonnerie le juge mortel ; aussi triomphe-t-elle bruyamment. Espérons que sa joie sera de courte durée, et, qu'en des jours meilleurs, nous reverrons sur la brèche ces vaillants soldats de la plume, dont la devise n'a cessé d'être : "Catholiques et Français toujours !"

# LE COUP D'ETAT

Le général de Galliffet, expliquant pourquoi il a refusé son concours aux partisans d'un coup d'Etat, a plu beaucoup par sa désinvolture. Mais ce petit discours a aussi le mérite de contenir des réflexions judicieuses qui résument des vérités trop souvent méconnues.

Un coup d'Etat est impossible, dit le ministre de la guerre. Contentons-nous de croire que c'est très difficile.

Beaucoup de gens d'humeur pacifique rêvent volontiers d'aventures hardies, auxquelles ils ne participeraient que par des applaudissements, et, bien entendu, le lendemain du succès. Ils s'enthousiasment pour l'homme d'action, réel ou même imaginaire ; et, en subissant l'ascendent de l'audace ou de la force, ils se persuadent qu'ils sont vraiment redoutables.

Du reste, la plupart ne se sont jamais demandé comment on fait un coup d'Etat.

Or, l'entreprise requiert des conditions variées qui se trouvent rarement réunies ; elle comporte des risques périlleux et une grande somme d'incertitude. Une fois accomplie, l'opération semble s'être faite à peu près toute seule, par l'irrésistible puissance du cours des choses, mais d'ordinaire elle a manqué d'échouer à l'heure décisive.

En parlant de la manière d'acquérir les principautés, Machiavel note "qu'on s'en rend maître, ou par les "armes d'autrui, ou par les siennes "propres, ou par quelque événement "heureux, ou par son courage et son talent."

L'événement heureux, c'est surtout l'état d'esprit des foules, lorsque la souffrance, la déception ou l'ennui les porte à désirer du nouveau. Cet état d'esprit assurément se manifestait autant que possible en faveur de Bonaparte lorsque le Directoire se décomposait dans l'impopularité et sous l'effet des conspirations intestines. Pourtant l'expulsion du Conseil des Cinq-Cents fut une longue et rude besogne. Elle déconcerta des gaillards tels que Jourdan et Augereau. Dès la première partie, après que tous les députés des Cinq-Cents eussent renouvelé leur serment de fidélité à la Constitution de l'an III, Augereau disait à Bonaparte : "Eh bien, " vous " voilà dans une jolie position !—" Souviens-toi d'Arcole !" répliqua l'autre, qui finit, en effet, par reprendre le dessus. Mais l'audacieux effort, longuement et habilement combiné, pouvait échouer sans les manoeuvres de Lucien.

Le coup d'Etat de 1851 s'est exécuté dans les circonstances les plus favorables à son succès. Néanmoins quelles difficultés rencontra le prince-président à trouver le ministre de la guerre capable et désireux d'agir ! Ayant accepté, Saint-Arnaud recula une fois, le jour même où tout était décidé. Le 2 décembre, malgré le soin avec lequel les mesures avaient été prises, on faillit voir l'Assemblée organiser la résistance. L'officier qui avait la garde du Palais-Bourbon refusait de recevoir des ordres d'un autre chef que de son chef direct. Celui-ci n'était pas sur les lieux. On eut le temps de l'appeler, mais s'il eût refusé son concours ?

Gambetta aussi a voulu se débarrasser des parlementaires qui lui résistaient et concentrer le pouvoir entre ses mains. Il a consumé ses dernières forces à combiner le plan qui suscita contre lui la coalition générale.

Boulanger ne savait ni ce qu'il faisait, ni ce qu'il voulait faire ensuite. Ce fut un jeu pour M. Constans de lui tendre des pièges, de le déconcerter, de l'user, de le mettre en fuite. Installé à l'Elysée le 28 janvier, l'ancien ministre de la guerre ne se fût pas trouvé moins embarrassé.

L'audace, pour un coup de force, est difficile à employer. L'autorité demande encore plus de méthode pour subsister dans les mains qui l'ont conquise ou ramassée. On gouverne par des combinaisons, par des calculs, par des idées, comme on remporte la victoire. Il faut d'abord du temps, des soins, une longue patience.

En tête du second volume sur la Révolution, Taine a placé une déclaration qui a un air ironique et qui est cependant profonde. Il avoue qu'en commençant son grand ouvrage il n'avait pas de principes politiques et qu'il voulait justement s'en procurer. Celui qu'il finit par découvrir, si simple, dit-il, qu'il hésitait à l'énoncer, se réduit à cette remarque : c'est "qu'une société humaine, surtout une société moderne, est une chose vaste et compliquée."

On peut, sans nul doute, adapter la formule au coup d'Etat, qui vise tout l'ensemble de la société. Lancé à l'étourdie, il a des conséquences désastreuses. M. de Cassagnac s'amuse et même s'ennuie à dire, depuis vingt-cinq ans, qu'il est toujours prêt à conspirer et à s'insurger ; mais c'est là un sujet d'article et rien de plus.

Le coup d'Etat bien combiné est très rare ; et encore il tourne parfois tout autrement que les malins ne prévoyaient. Quatre mois avant Brumaire, Sieyès avait tracé un plan ingénieux. Il consentait tout au plus à partager avec Joubert les avantages d'une restauration orléaniste ; et le bénéfice fut pour Bonaparte.

On sert mieux sa cause en créant patiemment une oeuvre et en formant les esprits. Ceux-ci, alors, sont moins exposés à devenir dupes des pervers qui rendent les coups d'Etat inévitables.

EUGENE TAVERNIER.

MEN CURED FREE.

HOMMES GUERIS GRATUITEMENT

Un remède absolument efficace a été découvert pour guérir la varicocèle, nerfs affaiblis, débilité nerveuses et toutes autres maladies résultant d'excès. Le remède dont nous parlons redonne la vigueur perdue, répare les ruines semées dans l'organisme et fait disparaître toute trace de désordre. Le médecin qui l'a découvert [illegible] en faire part à tous. C'est pour cela qu'il [illegible] heureux d'envoyer la recette dont les éléments n'entraînent qu'une dépense insignifiante. La recette est donnée gratuitement. Tout ce que le lecteur a à faire est d'envoyer son nom et son adresse à L. W. Knapp, M.D., 2137 Hull Bldg., Detroit, Mich., et demander la recette annoncée dans notre journal. C'est une offre généreuse et tous devraient être heureux d'en profiter.

MANUFACTURE DE
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES
E. LAMY
43, rue de Colombes, à COURBEVOIE
près PARIS
PAPIERS-LAMY au Gélatino-Bromure, en cinq espèces
PAPIERS-LAMY au Charbon & de transport en toutes nuances et espèces.
On trouvera des Catalogues avec instruction de tous les papiers susnommés, au bureau du journal.
Ces Papiers se vendent aussi chez les principaux fournisseurs de produits photographiques.

Traverse de Québec et Lévis

LES VOYAGES mentionnés ci-dessous, par la Traverse, conviendront aux voyageurs sur les voies ferrées y mentionnées, dimanche et fêtes exceptés, la glace et le temps le permettant :

Tous les 30 minutes.
De 7 hrs A. M. à 6 hrs P. M.
POUR
Chemin de fer Intercolonial

| QUEBEC | LEVIS |
|---|---|
| A M | A M |
| 7.00 Accommod. pour Campbellton. | 7.00 Accommod. de la Riv. du Loup. |
| 7.30 Accommodation via Chaudière pour Riv. du L. | 7.30 Accommod. de Montréal. |
| 11 30 Express pour Montreal. | 11.30 Accommod. de Campbellton. |
| PM | P M |
| 1.00 Express pour la Riv du Loup. | 12.30 Express de Halifax. |
| 4 00 Express pour Montreal | 1.30 Express de Montreal |
| 4,30 Accommod pour Rivière du Loup | 1.30 Express de la Riv. du Loup. |
| 4,30 Malle pour Halifax | 5,00 Express de Montreal |

Chemin de fer Quebec Central

| | |
|---|---|
| A M | A M |
| 7 30 Mixte pour Mégantic et St François | 7,30 Accommod. de Sherbrooke |
| PM | P M |
| 2.00 Express pour Sherbrooke | 1.30 Express de Sherbrooke |
| 6.00 Accommod pour Sherbrooke | |

Traverse du Grand Tronc
LA SEMAINE

| QUEBEC | QUEBEC-SUD |
|---|---|
| P.M. | A M |
| 2.15 Express pour l'Ouest. | 8 00 Express venant de l'Ouest. |
| 6.05 Malle pour l'Ouest | P.M. |
| | 1.50 Malle de l'Ouest |

LES DIMANCHES

| | |
|---|---|
| P. M | A M |
| 6.05 Express pour l'Ouest | 8.00 Express venant de l'Ouest |

VER SOLITAIRE
GUÉRISON CERTAINE
en 2 heures, avec les
GLOBULES SECRETAN
Pharmacien, Lauréat médaillé
SEUL REMÈDE INFAILLIBLE
ADOPTÉ PAR LES HOPITAUX DE PARIS
Dépositaires à QUÉBEC : ED. MORIN & Cie

Chemin de Fer de Quebec et du Lac St-Jean

La Nouvelle Route Conduisant Au Celebre Saguenay

Le et après MARDI, le 1er MAI 1900, les trains partiront du Terminus rue St André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

7.30 A. M.—Express direct le Mardi et Jeudi, pour Roberval et Chicoutimi (avec char parloir pour Roberval le Mardi.)
7.30 A. M.—Express direct tous les jours, excepté le Dimanche, pour Rivière à Pierre, Grand'Mère et les Stations sur les Basses Laurentides, (se rend aux Chutes Shawenegan le Mardi, Jeudi et Samedi.)
5.20 P. M.—Malle locale tous les jours, excepté le Dimanche, pour Saint-Raymond.
6.30 P. M.—Express direct Samedi seulement (avec char dortoir pour Chicoutimi) pour Roberval et Chicoutimi.

ARRIVEE A QUEBEC

8.50 A. M.—Malle locale de St-Raymond tous les jours, excepté le Dimanche.
8.50 A. M.—Express direct de Chicoutimi et Roberval, Lundi seulement.
9.50 P. M.—Express direct de Chicoutimi et Roberval le Mercredi et Vendredi.
9.50 P. M.—Express de Grand'Mère et des Stations sur les Basses-Laurentides tous les jours excepté le Dimanche, (et des Chutes Shawenegan le Mardi, Jeudi et Samedi.)

Le convoi du Dimanche partant de Québec à 1.45 p. m. pour St Raymond commencera à circuler le 20 mai.

50 minutes aux Celebres Chutes Shawenegan, LE NIAGARA DE L'EST.

Près de deux heures à Grand'Mère

Trains entre Garneau Jonc. et St-Boniface le Vendredi seulement.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

Les trains font raccordement à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay durant la saison de navigation pour Tadousac, Cacouna, Malbaie et Québec. Un voyage circulaire par voie ferrée et bateaux à vapeur, sans égal en Amérique, à travers un paysage incomparable de forêts et de montagnes, de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay de jour, et revenant à Québec, touchant à toutes les magnifiques stations d'eau du bas du fleuve, avec leur continuité d'élégants hôtels.

Des billets de retour de première classe au prix d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg-Ouest émis les Samedi, bons pour revenir jusqu'au Mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage Gratis.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

SERVICE SUBURBAIN.—Des billets de saison sont vendus à prix réduits, durant les mois d'été, donnant droit au transport gratuit d'effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, au Château Frontenac, au bureau du Pacifique, No 14, rue Buade, au bureau du Grand Tronc, coin des rues Ste-Anne et du Fort, et chez J. E. Martineau, marchand de fer, 135, rue St Joseph, St-Roch.

Les sièges et lits dans les chars parloirs et dortoirs se réservent au bureau de R. M. STOCKING.

ALEX. HARDY, Agent Gén. F. et P.
J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.
Québec, 28 avr 1900

CHICOUTIMI
ROBERVAL
QUEBEC
CHARLEVOIX
MURRAY BAY
Tadousac

Contre la torpeur du foie,
La digestion difficile,
La flatulence,
La Constipation,
Le tempérament bilieux,
Les maux de tête continuels.

PRENEZ LES
PILULES DE BRISTOL

Elles sont parfaitement
Inoffensives, agréables au gout,
Leur action est rapide sans provoquer
Aucune douleur et elles n'affaiblissent pas.

C'est le remède le plus sûr qu'on puisse avoir constamment à la maison.
Enfants comme adultes peuvent les prendre dans n'importe quelle saison de l'année.

Les PILULES DE BRISTOL sont en vente dans toutes les principales pharmacies.

PATENTS GUARANTEED

Our fee returned if we fail. Any one sending sketch and description of any invention will promptly receive our opinion free concerning the patentability of same. "How to Obtain a Patent" sent upon request. Patents secured through us advertised for sale at our expense.

Patents taken out through us receive *special notice*, without charge, in THE PATENT RECORD, an illustrated and widely circulated journal, consulted by Manufacturers and Investors.

Send for sample copy FREE. Address,

VICTOR J. EVANS & CO.
(*Patent Attorneys*,)
Evans Building, WASHINGTON, D. C.

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts, No 185, rue St-Jacques, Montréal. Mentionnez ce journal.

NORTH BRITISH & MERCANTILE INSURANCE COMPANY · 1809 ·

COMPAGNIE D'ASSURANCE
NORTH BRITISH
& MERCANTILE
DE
EDIMBOURG et LONDRES

Revenu . . . $72,560,330.00
PLACEMENTS CANADIENS } $6,567,079.94

Propriété de toutes descriptions ASSURÉES pour les pertes causées par le FEU aux taux les plus bas.

Promptitude et Libéralité dans les Réclamations.

ARTHUR E. SCOTT,
Agent,
113 rue St-Pierre.
Telep. 544.
18 avr. 1—

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

## Académie de Musique
DE QUEBEC

## CONCOURS DE 1900

Les concours de 1900 auront lieu à Québec, MERCREDI, le VINGT-SEPTIEME jour de JUIN prochain, à l'Université Laval, à 9 heures A. M.

### PROGRAMME

**ORGUE.**—Troisième classe—Andante religioso de la 4e Sonate, op. 65 (Edition Peters), Mendelssohn.

Deuxième classe.—Deuxième Prélude op. 37, (Edition Peters), Mendelssohn.

Première classe.—Première Sonate,—premier mouvement, op. 65, (Edition Peters), Mendelssohn.

Examen sur la régistration et le plaint-chant.

**PIANO.**—Troisième classe—Etude de Heller, op. 47, Nos 3 et 4.

Deuxième classe.—Sonate de Clementi, op. 47, premier mouvement, (Edition Schirmer.)

Première classe.—Sonate de Clementi, op. 34, premier mouvement, (Edition Schirmer.)

**VIOLON.**—Troisième classe.—La Cinquantaine, air dans le style ancien, (Edition Schirmer), Gabriel Marie.

Deuxième classe.—Hymne à Ste Cécile, en mi-majeur, (Edition Schott), Gounod.

Première classe.—Romance en *fa*, op. 50, (Edition Schirmer), vol. 231, Beethoven.

**CHANT.**—Soprano. — Récit et cavatine : "Me voilà seule dans la nuit," (Les Pêcheurs de Perles), Bizet.

Contralto.—Eia Mater, Neukom.

Tenor.—Cantiline : "Ah ! Viens dans la forêt profonde," (Lakmé), Délibes.

Basse.—Récit ; "A ma voix, naissez, animaux," et air : "Des mains de Dieu, brillant prodige," (La Création), Haydn.

## CONCOURS SPECIAUX

Des concours pour le titre de lauréat seront ouverts en faveur des porteurs de diplômes de première classe.

### PROGRAMME

**ORGUE.**—Prélude en mi-bémol majeur.—(Edition Augener), vol. 9832, Bach.

**PIANO.**—Grande Sonate Russe, premier mouvement, Borowski.

**VIOLON.**—22e Concerto en *la* mineur, (Edition Peters No 1100a), Viotti.

En outre des morceaux ci-dessus, les concurrents doivent exécuter, à leur choix, une des pièces désignées, suivant les classes, dans le Syllabus ou programme des examens où ils trouveront toutes les conditions exigées pour les concours.

On pourra se procurer ce Syllabus chez les Editeurs de Musique ou en s'adressant au Secrétaire, No 225, rue St-Denis, Montréal.

GUSTAVE GAGNON,
Président.
JOS. A. DEFOY,
Secrétaire.

Montréal, Avril 1900.

EN VENTE
A LA
LIBRAIRIE
DU CLERGÉ
6, RUE DE LA FABRIQUE

NOUVEAUTÉS

La Sainte Messe
Par le R. P. Martin de Cochem
1 volume, In-12 - - - - 65 cts

| | |
|---|---|
| LES PREMIERS VENDREDIS DU MOIS, Chatelet, 1 vol. in-12. | $0.65 |
| SUR LES PAS DE JESUS, par Scienkevicz | 0.20 |
| DIRECTEUR des MÈRES CHRETIENNES, par Toublanc, 1 vol. in-12 | 0.65 |
| PAROLES DES STES-ECRITURES ET DES PÈRES, par Martel, 1 vol. in-12 | 0.90 |
| INTRODUCTION A LA VIE SACERDOTALE, par Bouchage, 1 vol. in-8 | 1.25 |
| COURS SERMONS, par Sauvade | 0.90 |
| L'ANNUAIRE PONTIFICAL, par Mgr Battandier, édit. 1900, 1 vol. in-12 | 1.00 |
| JESUS, par le R. P. Sertillanges. | 0.65 |
| JUBILE, 1900 | 0.25 |
| JOACHIM PECCI, par Deshoux. | 2.00 |
| FRANCE D'ABORD, par de Bornier | 0.90 |
| AU PAYS DES BOERS | 0.90 |
| VIE DU JEUNE HOMME, par le Dr Surbled | 0.75 |
| A VOIX HAUTE, par Frs. Coppée | 0.90 |
| TRAITÉE DE PRONONCIATION FRANÇAISE | 0.75 |
| DISCOURS DE COMBAT, par Brunetière | 0.90 |
| PARLONS AINSI, par Gondal | 1.25 |
| LA GRANDE AMIE, par Pierre l'Ermite | 1.25 |
| CONFÉRENCES RELIGIEUSES par Van Tricht | 0.65 |
| LIVRES D'OR DE LA SCIENCE, Nos asst., in-18 | 0.30 |
| SITUATION RELIGIEUSES AUX ETATS-UNIS, par J. Tardivel, 1 vol. in-12 | 0.90 |
| LES SOIRÉES DU CHATEAU DE RAMSAY, 1 vol. in-8 | 1.10 |

SERMONNAIRES
RECOMMANDÉS
Par Sa Grandeur Mgr l'Archeveque
DE QUEBEC

Plat, 52 Prônes sur les Sacrements 1 vol. in 8....
Plat, 52 Prônes sur le Symbole 1 vol. in-8.........
Plat, 52 Prônes sur le Décalogue, 1 vol. in-8.....
Plat, 52, Prônes sur la Prière 1 vol. in-8......
} Les 4 Volumes Pour $4

| | |
|---|---|
| PLANS D'INSTRUCTIONS du diocèse de Nevers, 2 vols. | 1.75 |
| REBOURS, SERMONS, d'après le catéchisme | 0.50 |

J. P. GARNEAU
QUEBEC

Quebec Railway, Light & Power Co

ARRANGEMENTS D'HIVER 1899-1900

COMMENÇANT LE ET APRES LUNDI le 2 OCTOBRE 1899, les trains circuleront comme suit :

Entre Québec et Ste-Anne de Beaupre
LA SEMAINE

| Départ de Québec. | Arrive à Ste-Anne |
|---|---|
| 8 50 A.M. | 10 00 A.M. |
| 5 15 P.M. | 6 25 P.M. |
| Départ de Ste-Anne. | Arrive à Quebec |
| 7 15 A.M. | 8 25 A.M. |
| 11 40 A.M. (Excepté le Samedi) | 12 50 P.M. |
| 12 20 P.M. (Samedi seulement) | 1 30 P.M. |

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM

| Départ de Québec. | Arrive à Ste-Anne |
|---|---|
| 7 55 A.M. | 9 00 A.M. |
| 2 00 P.M. | 3 10 P.M. |
| 5 30 P.M. | 6 40 P.M. |
| Depart de Ste-Anne. | Arrive à Québec |
| 5 50 A.M. | 7 00 A.M. |
| 11 40 A.M. | 12 50 P.M. |
| 4 00 P.M. | 5 10 P.M. |

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM
LA SEMAINE SEULEMENT

| Départ de Québec | Arrive à St-Joachim |
|---|---|
| .15 PM { (le Mardi et Samedi seulement) } | 6 40 P.M. |
| Départ de St-Joachim. | Arrive à Québec |
| 11.15 A.M. (Mardi seulement) | 12 50 P.M. |
| 4.00 P.M. (Samedi seulement) | 5 25 A.M. |

Le Fret en destination de Beaupré et St-Joachim ne sera reçu à la gare à Québec que le Mardi et le Samedi.

Pour toutes autres informations s'adresser Surintendant.

W. R. RUSSEL, Surintendant Général
L. A. THOMSON, Président.

## AVIS IMPORTANT

**Il nous arrive de temps à autre des lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les souscriptions qu'ils nous ont envoyées comme prix de leur abonnement. On comprend qu'il nous est impossible de répondre à toutes ces lettres et d'expédier un reçu à chaque abonné, car nous nous exposerions par là à une perte considérable de temps et à des dépenses assez élevées.**

**L'administration du**
**COURRIER DU CANADA.**
**20, rue de la Fabrique.**
**Québec.**

## QUEBEC

Samedi 28 Avril 1900

# Un acte d'accusation

## DU "SOLEIL"

## Contre M. Laurier

**Dans son article de l'autre jour, le "Soleil" faisait une charge à fond contre le commerce préférentiel, qu'il représentait comme un acheminement à l'union commerciale, au Zollverein, et à la *fédération impériale*.**

"La préférence mutuelle, disait-il, c'est la soumission prochaine, c'est la dépendance inévitable, c'est notre commerce enchaîné et prisonnier d'une convention tyrannique.

"La préférence mutuelle, en effet, conduit tout droit à l'union douanière, au zollverein britannique. Bien plus encore. Elle nous rapproche mollement, d'abord, par des liens commerciaux. Puis peu à peu, tout doucement, sans secousse, par la force des choses, elle finit par nous absorber complètement, par engloutir et notre liberté et notre autonomie.

"Ce qui signifie, croyons-nous, que la préférence mutuelle c'est l'impérialisme déguisé."

Nous avons démontré, jeudi, que ce portrait repoussant du commerce préférentiel n'est qu'une caricature, que la préférence commerciale et le zollverein sont deux choses bien différentes, et que l'une ne conduit nullement nullement l'autre.

Mais puisque le "Soleil" pense tant de mal du commerce préférentiel, qu'il essaye donc de nous expliquer une chose. Qu'il essaye donc de nous expliquer pourquoi M. Laurier luimême a inscrit le commerce préférentiel sur son programme à un moment donné.

Oui, en 1896, ne nous lassons point de le rappeler, M. Laurier a voulu voler à sir Charles Tupper cet article de son programme.

Dans une grande assemblée, à London, au mois de juin 1896, il a fait la déclaration suivante :

"Cet homme d'Etat pratique, M. Joseph Chamberlain, (applaudissements) en est venu à la conclusion que le temps est arrivé où il est possible d'établir dans les limites de l'empire, un système nouveau qui donnera aux produits des colonies achetés en Angleterre un avantage sur les produits des autres nations.

"Quels seraient les avantages de ce système s'il était adopté ?

"Nous vendons nos marchandises à l'Angleterre, nous lui envoyons notre blé, notre beurre, notre fromage, tous nos produits naturels, mais là, il nous faut faire concurrence aux produits semblables qui viennent des Etats-Unis, de la Russie et d'autres nations. "Voyez quel grand avantage ce serait pour le Canada si notre blé, notre fromage, notre beurre que nous envoyons en Angleterre, y étaient reçus dans des conditions plus avantageuses que ces mêmes produits des autres pays ?

"Les avantages seraient immenses.

"M. Joseph Chamberlain, le nouveau et progressif secrétaire pour les colonies, déclare que le temps est venu de discuter cette question.

"Maintenant c'est au peuple canadien de faire son choix.

"Quel sera son choix ?

"SON CHOIX SERA EN FAVEUR D'UN TARIF DE REVENU ET DU COMMERCE PREFERENTIEL."

C'était clair et précis. En pleine élection générale, M. Laurier, s'emparant du programme de son adversaire, arborait hardiment le drapeau du commerce préférentiel.

Et quelques jours plus tard, à Westmount, il réitérait cette déclaration, et s'écriait :

"Mon espoir, ou plutôt ma conviction, c'est que le 23 juin, le parti libéral sera à la tête du poll, et alors ce sera le parti libéral qui enverra des commissaires à Londres POUR CONCLURE UN ARRANGEMENT AFIN D'ETABLIR LE COMMERCE PREFERENTIEL."

Nous défions le "Soleil" d'attaquer ces citations ; nous le défions de les reproduire dans ses colonnes.

En effet, elles sont la plus cruelle critique de son article de mercredi contre le commerce préférentiel.

Si le commerce préférentiel, c'est "la dépendance inévitable, notre commerce enchaîné et prisonnier d'une convention tyrannique" ; si la préférence mutuelle conduit "à l'union douanière, au zollverein," et n'est en réalité que "l'impérialisme déguisé," si tout cela est vrai, comme le prétend le "Soleil," pourquoi alors M. Laurier s'est-il déclaré en faveur de ce commerce préférentiel, de cette préférence mutuelle, aux élections de 1896 ?

Répondez, messieurs du "Soleil" !

Il est incontestable que M. Laurier a pris cette attitude en 1896. Le fameux discours de London a été reproduit in extenso dans le "Globe" où il couvre plusieurs colonnes. Et le programme du commerce préférentiel y prend l'espace d'une colonne. Cette déclaration de M. Laurier ne peut être niée. Elle est historique.

Eh bien, alors, d'après le "Soleil," M. Laurier voulait mettre notre commerce en dépendance, l'enchaîner et l'emprisonner dans une convention tyrannique, nous conduire subrepticement au zollverein et à l'impérialisme.

Si l'article du "Soleil" de mercredi n'est pas faux et mensonger d'un bout à l'autre, il constitue l'acte d'accusation le plus formidable que jamais un journal libéral ait publié contre M. Laurier.

La parole est au "Soleil" pour une explication personnelle.

# Les lavages de M. Tarte

## $35.80 POUR SON BLANCHISSAGE

## Un joli petit compte

Le ministre des travaux publics fait laver son linge sale aux dépens du pays

Nous empruntons à notre confrère du "Journal" cette dépêche d'Ottawa :

Le comité des Comptes Publics du parlement fédéral a commencé le 24 de courant l'examen du compte du ministre des Travaux Publics, en rapport avec son voyage dans le golfe St-Laurent, en 1898, à bord du navire de l'Etat, "Eureka" et en compagnie d'une foule de ses amis.

L'Auditeur-Général rend compte de cette partie de plaisir dans son rapport, et d'après ce compte-rendu, il appert que cette promenade de M. Tarte a coûté au pays une somme de $2,236.82.

La chambre a ordonné la production de tous les détails de ce compte, et le Comité des Comptes Publics est aujourd'hui en possession de toutes les pièces.

M. Taylor a soumis l'item du lavage. Ce chapitre du compte indiquerait que M. Tarte avait besoin d'un lavage à la grande eau—pour faire laver le Ministre des Travaux Publics, d'un bout à l'autre, il lui a fallu payer $35.80 aux blanchisseuses du bas du fleuve.

Voici les détails de l'item du blanchissage :

5 chemises fines.
2 chemises de flanelle.
20 paires de poignets ou manchettes.
2 douzaines de collets.
2 douzaines de mouchoirs blancs.
4 caleçons.

En produisant les comptes payés par le département pour le linge sale de M. Tarte, le député de Leeds, M. Taylor, a fait remarquer au comité que la déclaration de Sir Wilfrid Laurier à la chambre était loin de s'accorder avec la preuve faite par les pièces produites.

En effet, dit-il, en réponse à une interpellation qui a été faite à la chambre à ce sujet, Sir Wilfrid Laurier a déclaré que ces $35.80 avaient été payées pour le lavage du navire pendant que la vérité est qu'elles ont été payées pour le lavage du Ministre ce qui est bien différent.

L'honorable M. Davies que le gouvernement avait envoyé pour protéger le comité a demandé l'ajournement du comité à huitaine, afin de voir les officiers du département au sujet de ce compte.

M. Taylor a demandé d'assigner Sir Wilfrid Laurier à comparaître devant le comité, à sa prochaine séance, pour donner une explication de la déclaration qu'il a faite à la chambre, au sujet de l'item du lavage.

Ce petit détail administratif dénote un état de choses des plus tristes pour ceux qui paient les taxes.

Réellement nos ministres ne doutent plus de rien. Ils en sont rendus à croire que le peuple doit les nourrir, les entretenir et les fournir de cuir et de babiche, eux, leurs enfants leurs parents, et leurs amis ; le pays n'existe que pour leur seul profit et avantage. Le public paie leurs promenades, veulent-ils faire décrotter leurs chaussures, c'est le pays qui paie le petit décrotteur ; sentent-ils le besoin de faire laver leur linge sale, c'est encore le pays qui paie la blanchisseuse.

En un mot, c'est le peuple qui paie pour tous les besoins, grands et petits.

# LE DESASTRE

## DE HULL ET D'OTTAWA

### LES ASSURANCES

Ottawa,27—Les agents d'assurances ont eu hier soir une réunion dans les bureaux de la Royal Ins. Co., Montréal afin de renseigner leur compagnie en Angleterre qui subissent d'immenses pertes. La Royal perd $500,000 ; la Sun, $600,000 ; la Lancashire, $700,000. Plusieurs compagnies américaines sont aussi grandement intéressées, l'on craint que certaines compagnies d'assurance dont les réserves ne sont pas fortes ne puissent résister au désastre.

### LE SENTIMENT A LONDRES

Londres, 27.—Tous les journaux sont unanimes à dire que c'est le devoir de l'Angleterre d'aider promptement et efficacement à réparer les pertes causées par l'incendie d'Ottawa.

La "St. James Gazette" résume le sentiment générale en disant : "Un tel désastre au Canada aurait provoqué en aucun temps d'irrésistibles sympathies parmi les Anglais, mais les circonstances actuelles augmentent cette obligation. Nous en avons plein les mains avec la guerre de l'Afrique australe et la famine de l'Inde, mais nous ne devons pas hésiter à faire tout ce que nous pouvons pour nos frères Canadiens, tant qu'il nous restera un dollar."

# A la derniere extremite

M. L. N. Champagne, député de Wright, a été frappé d'une congestion cérébrale, jeudi après-midi, et est aujourd'hui à la dernière extrémité.

* * *

L'honorable M. Mills, ministre de la Justice, a été frappé d'apoplexie ; ses médecins le considèrent en danger.

# Le colonel Otter blesse

**Londres, 27.—Une dépêche de Lord Roberts, datée de Bloemfontein, 27 avril, contient le rapport du général Ian Hmilton, au sujet des pertes subies par les Anglais à Israel's Poort, le 25 avril. Le colonel W. D. Otter, du Canada, est au nombre de ceux qui ont été légèrement blessés.**

**Le général Hmilton rapporte que les Canadiens et les Marshalls Horse ont rendu de très grands services.**

# Cinquante Ans de Vie Religieuse

## LES NOCES D'OR

## DE QUATRE RR. PP. OBLATS

## De Marie Immaculee

## SERONT CELEBREES A ST-SAUVEUR

## Les 29 et 30 avril et le 1er mai

De pompeuses démonstrations

**Cinquante ans de prêtrise, quelle belle couronne sur la tête d'un Père de l'Ordre des Oblats de Marie-Immaculée !** Cinquante ans de prêtrise ! C'est cinquante luttes, de combats, d'apostolat, d'abnégation, de dévouement, de sacrifices et souvent même de martyre pour la gloire de Dieu et le bonheur de ses semblables. Les Révérends Pères Grenier, Royer Arnaud et Babel,de la maison des Oblats de Saint-Sauveur, viennent de parcourir cette glorieuse étape dans le service du Seigneur ; ils ont toujours cherché à mener une vie humble et cachée, mais il ne faut pas l'oublier, le plus obscur missionnaire mérite souvent autant devant Dieu que le plus illustre prélat, et la vertu, même ici-bas, ne reste jamais sans récompense.

Il est inutile de rappeler à nos lecteurs tout le bien que ces illustres religieux ont accompli depuis qu'il sont arrivés au milieu de notre population; le récit de leurs benfaits et de leurs actes de dévouement est gravé dans tous les coeurs, et l'on peut dire de chacun deux que, partout où son supérieur l'a appelé : "transiit benefaciendo," il a passé en faisant le bien. Du reste il faudrait écrire des volumes pour relater toutes les oeuvres de miséricorde qu'ils ont semées dans les différentes missions qu'ils ont eu à diriger parmi les peuplades sauvages comme parmi les populations civilisées de notre pays.

Les annales de la paroisse de Saint-Sauveur sont déjà remplies des bienfaits opérés par les RR. PP. Oblats. Cette paroisse ne date que depuis Pâques 1867, et elle compte aujourd'hui une population de 13,300 âmes qui sont venues se grouper autour de l'humble presbytère des Oblats et former l'important faubourg de la partie ouest de la ville. A l'arrivée des Oblats, tout était pour ainsi dire en ruines ; et ces vaillants missionnaires ont tout transformé : ils ont agrandi et embelli l'église, qui mesure 207 pieds de longueur ; ils ont fondé l'école des Frères, le couvent des Soeurs, avec un édifice spécial pour chacune de ces communautés : ils ont établi un magnifique cimetière qui a été embelli par les soins du Rév. Père Bernard ; ils ont bâti l'élégante chapelle de Notre-Dame de Lourdes, où se réunissent aujourd'hui la congrégation des hommes et les membres du Tiers-Ordre de Saint-François ; ils ont fait décorer la voûte de l'église par un de nos peintres les plus remarquables, M. Huot ; ils ont fait placer dans le clocher un magnifique carillon de 7 cloches ; ils ont entouré le temple sacré d'une clôture en fer. En un mot, les Pères Oblats ont été pour ainsi dire les créateurs ou les fondateurs de la belle et grande paroisse de Saint-Sauveur, où réside aujourd'hui le maire de la cité de Québec.

**On a fait de grands préparatifs pour célébrer avec toute la solennité possible le jubilé sacerdotal et religieux des Révérends Pères Grenier, Royer, Arnaud et Babel, car on veut témoigner, par ces fêtes extraordinaires, toute la reconnaissance que la** paroisse de Saint-Sauveur doit aux religieux de cet ordre pour le bien qu'ils ont accompli depuis qu'elle a le bonheur de vivre sous leur paternelle sollicitude.

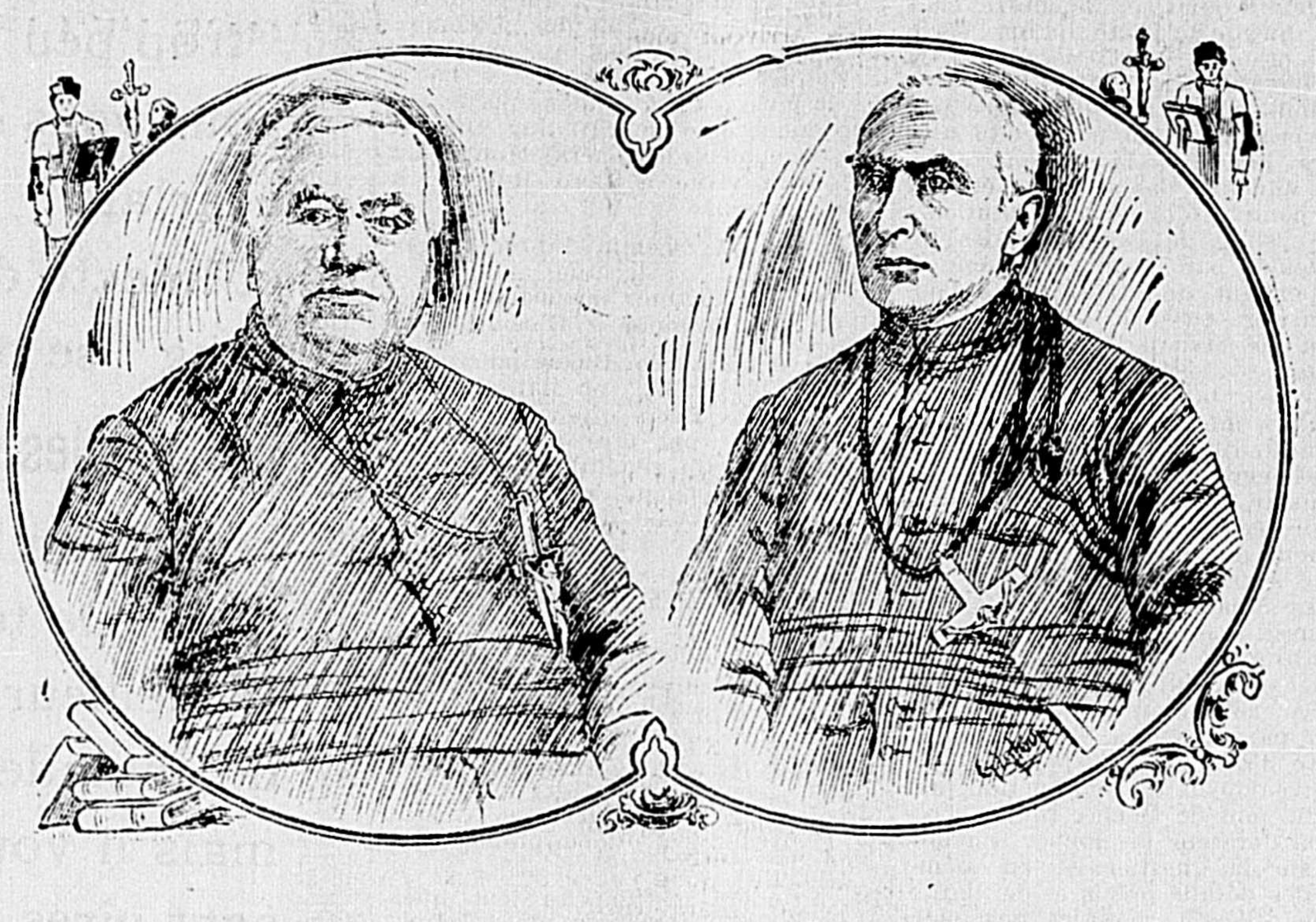

R. P. ROYER, O. M. I. R. P. GRENIER, O. M. I.

### UNE LETTRE D'INVITATION

L'invitation que le supérieur des Oblats, le Rév. Père Drouet, adresse aux personnages ecclésiastique et civils dont la présence peut être requise, est conçue dans les termes suivants :

"Le 29 avril prochain, la paroisse de St-Sauveur célèbrera le double jubilé religieux et sacerdotal des quatre missionnaires Oblats que je viens de mentionner, Français d'origine et Canadiens d'esprit et de coeur, comme le prouvent leurs travaux apostoliques, leurs grandes oeuvres et les sympathies filiales de leurs fidèles.

"Les circonstances exigent 3 jours de solennité, le dimanche, 29 avril, sera spécialement accordé aux adultes de notre paroisse ; le lundi, 30 avril, à nos 2,300 écoliers ; le mardi 1er mai, aux prêtres, aux religieux, aux messieurs de professions libérales originaires de St-Sauveur et aux amis des jubilaires et de notre communauté.

"Veuillez me procurer la satisfaction d'honorer ces fêtes de votre présence. Ce triduum facilite le choix du jour le plus propice pour vous et vous daignerez nous l'indiquer dans votre réponse, afin de nous permettre de vous recevoir, etc.

Agréez, Messieurs, les hommages de votre très humble serviteur,

P. M. DROUET,
O. M. I.

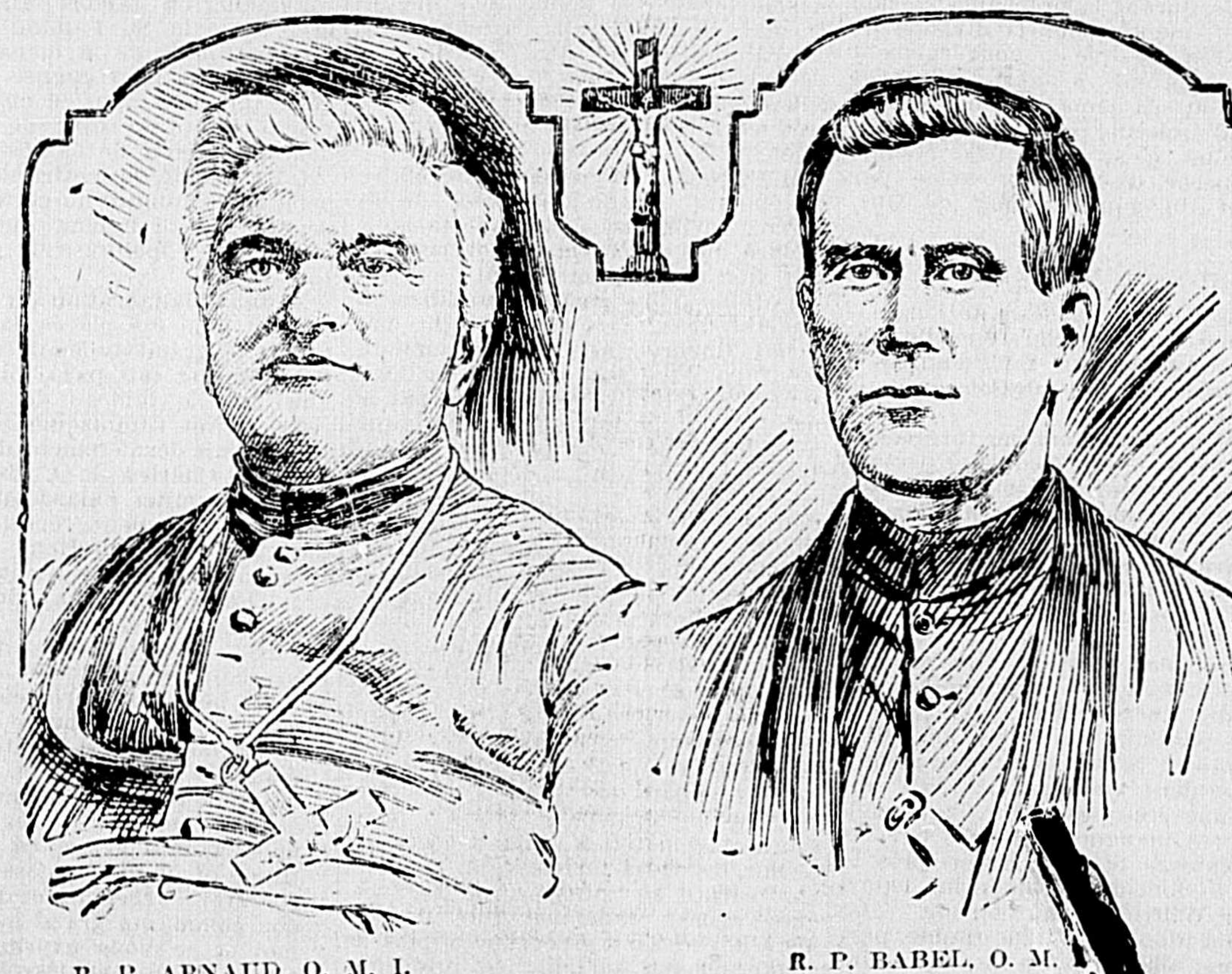

R. P. ARNAUD, O. M. I. R. P. BABEL, O. M.

### LA PROGRAMME DES FETES RELIGIEUSES

Le programme des fêtes est à peu de chose près, celui-ci :

Dimanche, 29 avril.—Grand'messe solennelle de Théodore Dubois, chantée par le choeur de St-Sauveur, avec le bienveillant concours d'un orchestre composé des principaux artistes de Québec.

Sa Grandeur Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, a daigné promettre de présider cet office religieux et de donner le sermon de cette solennité.

A 2½ heures p.m.—Adresses présentées dans l'église Saint-Sauveur, aux quatre jubilaires, au nom des dames et des demoiselles par les Supérieures des Congrégations de la Sainte-Famille et des Eenfants de Marie.

A 4 heures p.m.—Adresses présentées aux héros de la fête, dans l'église Saint-Sauveur, au nom des messieurs, par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste et le préfet de la congrégation des jeunes gens.

A 7 heures p.m.—Vêpres et salut solennels.

A 7.30 heures p.m.—Grande démonstration extérieure.

Lundi, 30 avril.—Grand'messe chantée à 9 heures a.m., par les élèves des Frères, pour tous les écoliers de la paroisse. Il y aura sermon de circonstance.

A 10.30 hrs a.m.—Présentation d'adresse par les élèves externes du Couvent.

A 2.30 hrs p.m.—Adresse aux jubilaires par les élèves de l'Académie du couvent.

A 7 heures p.m.—Séance dramatique et musicale dans la salle du marché Saint-Pierre, par les jeunes gens de la congrégation.

Mardi, 1er mai.—Grand'messe solennelle de Saint-Cécile, de Gounod, à 9 heures a.m., par le choeur de la paroisse, pour les adultes qui n'auront pu venir le dimanche précédent, et spécialement pour les prêtres et les religieux originaires de Saint-Sauveur. Sermon de circonstance.

A 2.30 heures p.m.—Adresse aux jubilaires par les élèves des Frères et séance dans la salle de l'école.

A 7¼ heures p.m.—Salut solennel, avec chant du Te Deum.

### LA DEMONSTRATION DE DIMANCHE SOIR PAR LES CITOYENS

La procession défilera dans l'ordre suivant :

Grand Maréchal.
Union Lambillotte.
Congrégation des jeunes gens avec drapeau et insignes.

Première voiture, occupée par le Rév. Père Grenier, jubilaire ; un dignitaire et Son Honneur le maire ; escortée par les raquetteurs avec flambeaux. Société St-Jean-Baptiste avec drapeau et insignes.

Deuxième voiture, occupée par le Rév. Père Royer, jubilaire, deux dignitaires et M. Ed. Dolbec, président du comité des citoyens, escortée par les raquetteurs avec flambeaux.

Union St-Joseph avec drapeau et insignes.

Troisième voiture, occupée par le Rév. Père Arnaud, jubilaire, et trois dignitaires ; escorté par les raquetteurs avec flambeaux.

Société C. M. B. A.
Alliance Nationale.
Forestiers Indépendants.

Quatrième voiture, occupée par le Rév. Père Babel, jubilaire, trois dignitaires ; escortée des raquetteurs avec flambeaux.

Corps de musique Union Musicale.
Commissaire ordonnateur.

Le départ de la procession aura lieu à 7.30 heures, dimanche soir, du presbytère des révérends Pères Oblats et défilera par les rues Massue, St-Germain, St-Valier, St-Luc, Dollard, Bayard, Franklin, Sauvageau, Colomb Boulevard Langelier, St-Valier jusqu'à la salle St-Pierre ; où une adresse au nom des citoyens de St-Sauveur, sera lue par Son Honneur le maire de Québec, et réponse par les révérends Pères Jubilaires. Le retour de la procession se fera par les rues Durochers et Massue.

A l'arrivée au presbytère, l'Union Lambillotte et l'Union Musicale exécuteront les meilleurs morceaux de musique de leur répertoire et un magnifique feu d'artifice terminera la fête.

Le comité des citoyens espère que les rues sur le parcours de la procession seront bien décorées et illuminées.

Par ordre,

**ED. DOLBEC, président.**
**C. KIROUAC, secrétaire.**

### PROGRAMME MUSICAL

Messe pontificale de T. Dubois, avec accompagnement d'orchestre.
Grand'messe à 10 heures.

Entrée—Orgue—"Sonate ré-mineur" Volckmar
Kyrie—Choeur. . . . . . . . . .Dubois
Soliste : M. Amédée Roy
Gloria—Choeur. . . . . . . . . .Dubois
Solistes : Dlles Laura Germain, Emma Jinchereau.
MM. Amédée Roy, Joseph Langlois, P. M. Laurent.
Epitre—"O Domine Jesu Christe"... Palestrina
(Choeur et Orchestre)
Credo—Choeur. . . . . . . . .Dubois
Solistes : Mme Lauzon, Dlles Emma Jinchereau, Laura Germain, MM. E. Cinq-Mars, Joseph Langlois, Amédée Roy.
Offertoire—"O Salutaris" (Quatuor).. Pecher-Hamma
Dlles Alice Dion, E. Jinchereau et MM. Amédée Roy, et DeVarennes (Accompagnement d'une quintette à cordes)
Sanctus—Grand choeur . . . . .Dubois
"Benedictus"—Soliste ; M. Joseph Kirouack et Choeur
Elévation—"O Salutaris" . . . .Dubois (Choeur et Orchestre)
"Agnus Dei—Choeur. . . . . . . .Dubois
Solistes : Dlle Laura Germain, M. Amédée Roy.
Sortie—"Domine Salvum" —Grand Choeur et Orchestre). . Gounod
Finale—Orgue . . . . . . . .Lemmens

### VEPRES SOLENNELLES

Le soir à 7 heures.

Magnificat—(tiré de la 12e messe)... Mozart
(avec accompagnement d'orchestre)
Sanctus—(Messe de Ste-Cécile)Gounod
Soliste : Dr Léon Fiset
(avec accompagnement d'orchestre)
Regina Coeli. . . . . . . . .Bourges
Tantum Ergo. . . . . . . . F. Riga.
(avec accompagnement d'orchestre)

Le choeur sera accompagné par un orchestre puissant composé des meilleurs artistes de cette ville.

Grâce à la générosité des fidèles et des RR. PP. Oblats eux-mêmes de grandes améliorations ont été faites dans l'église de Saint-Sauveur, à l'occasion de ces noces d'or religieuses et sacerdotales.

D'abord, toutes les fenêtres de l'église ont été ornées de vitraux peints, y compris les fenêtres qui éclairent toutes les entrées et passage.

Les dessins de tous ces vitraux ont été préparés par un grand artiste-peintre français et rendus par un artiste canadien qui jouit à juste titre d'une réputation très enviable, M. Beaulieu, de Montréal.

Les grandes vitrines de la nef et des jubés sont ornées de peintures représentant des Saints de l'Ancien et du Nouveau Testament. Celles des passages et des entrées sont ornées d'emblèmes religieux.

Voici ce que représentent les grandes vitrines, sous les galeries, côté de l'Evangile.

1. L'agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; 2. Notre-Dame du Mont-Carmel, et Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse ; 3. St-Michel et Abraham ; 4. David et Judith ; 5. St-Pierre et St-Paul, 6. St-Thomas et St-Philippe ; 7. St-Mathieu et St-Marc ; 8. St-Simon et St-Mathias. Côté de l'Epître : 1. Apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ à la Bienheureuse Marguerite-Marie ; 2. Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de Pontomain ; 3. Ange Gardien et Moïse ; 4. Elie et St-Jean-Baptiste ; 5. St-André et St-Jacques le majeur ; 6. St-Jacques le Mineur et St-Barthélemy ; 7. St-Luc et St-Jean ; 8. St-Jude et St-Barnabé.

Dans la galerie, côté de l'Evangile : 1. St-Etienne et St-Lazare, 2. St-Léon le Grand et St-Patrice, 3. St-François de Sales et St-Benoît, 4. St-Dominique et St-Thomas d'Aquin, 5. St-Vincent de Paul et St-Louis de France, 6. St-Louis de Gonzague et St-Joseph Benoît Labre, 7. Ste-Cécile et Ste-Philomène, 8. Ste-Apolline et Ste-Catherine, 9. St-Angèle de Mérici et Sainte-Elizabeth de Hongrie.

Côté de l'Epître : 1. St-Laurent et St-Flavien, 2. St-Grégoire le Grand et St-Charles Borromée, 3. St-Alphonse de Ligouri et St-François d'Assise, 4. St-Ignace et St-Antoine de Padoue, 5. St-François-Xavier et Saint-Ferdinand, 6. St-Roch et le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, 7. Ste-Catherine d'Alexandrie et Ste-Blandine, 8. Ste-Luce et Ste-Thérèse, 9. Ste-Rose de Lima et Ste-Hélène.

Le maître-autel qui avait été endommagé par 27 années de service, est éclairé maintenant d'une manière féerique au moyen de lampes électriques. Les boiseries ont été peintes de manière à donner l'illusion de marbres des plus riches nuances et toutes ses dorures ont été refaites à neuf par M. Babillas Vaillancourt, les statues du calvaire et ses deux anges adorateurs, ainsi que d'autres artistiques ont été décorés de nouveau par M. Régali.

Le chemin de croix a reçu un encadrement en rapport avec ses artistiques bas-reliefs. Un sculpteur de la paroisse, M. Victor Vézina, a composé d'une manière très habile un cadre en chêne, de style romain comme l'Eglise, et quelques dorures y sont parsemées avec sobriété et bon goût.

Le vestiaire a été enrichi d'une chape en drap d'or fin, brodée en or fin avec des lisérés de couleur pour faire ressortir les dessins.

On a remplacé les anciens gazeliers un peu démodés par d'élégants et somptueux électroliers. Les anciens ont été généreusement donnés à l'église Ste-Angèle de St-Malo.

Au-dessus du maître-autel brille en lettres de feu l'inscription : O mon Jésus, miséricorde. Cette inscription est composée de 223 lumières électriques.

Il est permis de conclure que tout prêche et édifie dans l'église de St-Sauveur : autels, vitraux, statues, tableaux, etc.

—Un mot de biographie maintenant sur les quatre vénérables oblats qui vont être l'objet des grandes fêtes religieuses des 29 et 30 avril prochain et du 1er mai.

### LE PERE GRENIER

Le Rév. Père Ferdinand Grenier, est natif de Roscoff, diocèse de Quimper, en Bretagne. Il est né le 2 janvier 1827. Il est entré au noviciat des Oblats, à Nancy, en 1847. Quelque temps après son ordination, il était envoyé comme missionnaire en Algérie.

En 1851, il vint en Amérique, et en 1853, il était appelé à faire partie de la mission des Oblats à St-Sauveur. Appelé à St-Sauveur à plusieurs reprises, il a passé dans cette paroisse quarante années de son existence.

### LE PERE ROYER

Le Rév. Père Marie-Joseph Royer, est natif du Mans. Il est né en 1823. Il a été ordonné prêtre en 1850 et il est venu au Canada à deux reprises différentes. Il est définitivement ici depuis 1883. Il réside à Québec depuis un très grand nombre d'années et a toujours été employé dans la direction de retraites et missions dans l'archidiocèse et dans tout le Canada. Le R. P. Royer a été décoré de la médaille militaire de 1870.

### LE PERE ARNAUD

Le Rév. Père Arnaud est né à Avignon en 1827. Il a fait profession religieuse en 1846 et a été ordonné prêtre en 1849. Il est employé depuis cinquante ans dans les missions de la Côte Nord.

### LE PERE BABEL

Le Rév. Père Babel est Suisse d'origine. Il est né à Genève en 1826. Il est entré au noviciat des Oblats à L'Osier, diocèse de Grenoble, en 1846 ; a fait profession religieuse en 1848 et reçut les ordres en 1850.

Comme le Père Arnaud, il est employé aux missions de la Côte Nord depuis cinquante ans. On sait que le siège principal de ces missions est à Bethsiamits.

Les Oblats qui ont la direction des missions de la Côte Nord et de la Pointe Bleue, au Lac St-Jean, sont sous le contrôle de la maison des Oblats de Saint-Sauveur. C'est ce qui explique la future célébration des noces d'or de ces pieux et zélés missionnaires, dans la paroisse Saint-Sauveur elle-même.

On conçoit que cette série de fêtes met rudement à épreuve la modestie des bons religieux qui doivent en être l'objet, mais comprenant qu'il s'agit surtout de l'édification des fidèles et de la gloire de l'Eglise, ils ont bien voulu se sacrifier. Cependant, l'un d'eux ne cesse de dire, lorsqu'on lui parle de cette prochaine solennité, qu'on lui prépare sa "passion, son crucifiement."

POUR LE
MOIS DE MAI
CONSACRE
A LA SAINTE VIERGE

En Vente à la Librairie
MONTMORENCY-LAVAL

| | |
|---|---|
| Choix de discours et allocutions des plus célèbres orateurs contemporains, sur la Très-Sainte Vierge, en 2 vols., par l'abbé J. Guillermin | $2.00 |
| Manuel et Directoire du Rosaire à l'usage des directeurs de la confrérie et de tous les prêtres dans le ministère, par l'abbé J. M. B. | 0.35 |
| Les fleurs de Marie, offrande quotidienne pour chaque jour du mois de Mai, et pour chacune des principales fêtes de la Sainte Vierge, par Mgr Ricard | 0.25 |
| Fleurs de Mai cueillies au jardin de l'Eglise.—Méditations et prières pour les exercices du mois de Marie, par l'abbé L. Jung | 0.40 |
| Recueil de prières tirées du Manuel des enfants de Marie | 0.15 |
| Nouveau Mois de Marie par l'abbé A. Blanc | 0.50 |
| Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes, par Henri Lasserre | 0.60 |
| Le Mois de Marie de l'Immaculée Conception, par A. Gratry | 0.70 |
| Mois de Marie d'après les grands prédicateurs contemporains, suivi d'une série de textes de l'Ecriture et des Pères, sur chaque fête de la Sainte Vierge, pour servir de matière à des instructions, sermons et discours sur ces fêtes | 0.75 |
| Le Saint Mois de Marie. Une lecture, un exemple, une prière pour chaque jour, par M. A. Arnaud | 0.50 |
| Chants à Marie, cantiques pour le mois de mai avec musique d'orgue par le R. P. Lambillotte, les 3 parties réunies, broché | 3.50 |
| La dévotion à Marie en exemples, par le R. P. Huguet, 4e édition, 2 vols., in-12 | 1.50 |
| Marie ses mystères et son culte, ou 83 instructions nouvelles inédites sur la sainte Vierge, par l'abbé Hunonet, 2 vols, in-12 | 1.50 |
| Vie de la sainte Vierge, d'après les méditations de Anne-Catherine Emmerich, in-18 | 0.50 |
| Simples explications sur la coopération de la sainte Vierge à l'oeuvre de la rédemption et sur sa qualité de mère des chrétiens, par le P. Pierre Jeanjacquot, S. J. | 0.50 |
| Les fêtes de la sainte Vierge, par l'abbé Saillard, in-16 | 0.50 |
| Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge, par le B. Grignon de Montfort | 0.25 |
| Nouveau mois de Marie par le chanoine Sambucy, in-16 | 0.30 |
| Nouveau mois de Marie, par l'abbé Charles Garnie, in-12 | 0.60 |
| Mois de Marie extrait des oeuvres du cardinal de Pie, par l'abbé Bleau, in-12 | 0.60 |
| Nouveau mois de Marie à l'usage des paroisses et des familles chrétiennes, par l'abbé Pérrillan, in-12 | 0.75 |
| Le quart d'heure pour Marie, par l'abbé Larfeuil, in-12 | 0.75 |
| Le mois de Marie des paroisses et des familles chrétiennes, en 32 instructions, suivies de traits historiques par Mgr Ricard, in-12 | 0.60 |
| Mois de Marie, vertus, titres, dévotions, prières, par le R. P. Lefebvre, S. J., in-18 | 0.75 |
| Mois de Marie, ses grandeurs, ses vertus, ses bienfaits ; lectures, méditations et histoires, par l'abbé Gisly, avec grand nombre d'appréciations, in-18 | 0.50 |
| Mois de Marie, méditations pratiques sur la vie de la sainte Vierge, avec prières et exemples par l'abbé Pinart, in-16, relié | 0.50 |
| Mois de Marie par Mgr de Ségur | 0.25 |
| Mois de Marie avec exemples par l'auteur des Feuilles d'or | 0.15 |
| Mois de Marie à l'usage des séminaires | 0.10 |
| Mois de Marie par l'auteur des Paillettes d'or | 0.05 |
| Mois de Marie illustré, de propagande catholique | 0.05 |
| Les grandeurs de la mère de Dieu, par De Blémur, 2 vols. | 1.50 |

Pruneau & Kirouac
46, rue de la Fabrique
—ET—
No 116, RUE ST-JOSEPH

ETES-VOUS SOURD??

Tous les cas de SURDITE ou d'OREILLE DURE se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. Les bourdonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratis. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas.

Dr. Dalton's Aural Institute, 596 La Salle Ave., CHICAGO, ILL.

## Cour Criminelle

### LE PROCES DE THS HERRINGTON

A l'ouverture de la cour, à 2 heures, M. Lane, avocat de la défense continue son adresse en anglais au jury. Il est suivi par les avocats de la Couronne, MM. Dunbar et Malouin.

A. 3.40 hrs., l'hon. juge Bossé commence son adresse au jury. Le savant magistrat est d'avis que le feu du 21 octobre a été l'oeuvre d'un incendiaire. Il n'a aucun doute à ce sujet.

La femme Turgeon était assurée pour $900 et il n'y avait du ménage que pour $250 valant. Il blâme Harrington d'avoir fait le triste métier de louer des maisons pour la femme Turgeon.

Cette dernière a été à la cour tout le temps du procès, pourquoi alors Harrington n'a-t-il pas demandé qu'elle soit entendue pour prouver qu'elle avait donné la clef à un autre, et que par conséquent ce n'était pas le prisonnier qui était entré dans la maison. La chose était facile et la preuve aurait été claire.

Le crime d'incendie est celui des lâches et des hypocrites et il est toujours difficile d'atteindre le véritable coupable par suite des précautions dont il s'entoure. Son Honneur dit ensuite aux jurés de bien considérer les faits de la cause qui viennent de leur être soumis et de rendre leur verdict en conséquence.

Après avoir adressé la parole en anglais au jury, le juge leur demande s'ils seront prêts à rendre un verdict à 5 heures, et qu'il les fera appeler.

Le chef répond qu'il ne croit pas qu'ils puissent s'entendre pour cette heure-là. La Cour est ajournée jusqu'à 5 heures ensuite.

A 5.10 heures les jurés, revenus en Cour, déclarent ne pas s'accorder et sont renvoyés jusqu'à demain matin, à 10 heures.

W. H. POLLEY

A la demande de son avocat, M. Taschereau, M. Polley, qui vient de plaider non-coupable sur deux chefs d'accusation, savoir : d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes et de faux, est admis à caution, le juge fixant ces cautions à $5,000 personnellement, et $2,500 pour chacun des deux cautions. Les conditions sont remplies séance tenante, les deux cautions étant MM. John Doddridge et R. Sampson.

### LE PROCES DE FLOOD

### Accusé de vol

A l'ouverture de la Cour, ce matin, le jury, dans la cause d'incendiat contre Thos. Harrington est appelé et déclare ne pas pouvoir s'entendre sur le verdict à rendre.

En conséquence, le juge renvoie le jury et la cause sera reprise plus tard.

On appelle ensuite la cause du jeune John Flood, âgé de 25 ans, et accusé du vol de $226.56, appartenant à M. Chs. Auclair et d'avoir obtenu, sous de faux prétextes, la somme de $94.16, appartenant à la même personne. L'accusé est défendu par M. Lane.

Le jury suivant est alors assermenté : Félix Briard, J. Jinkins, Gédéon Demers, J. B. Bédard, J. B. Goudreau, Alex. Guérin, George Châteauvert, Antoine Lemieux, Louis Bourget, Onésime Simard, Ludger Labrie, Luc Simard.

M. Bradley, interprète, lit ensuite l'acte d'accusation au jury. Le prisonnier a plaidé non-coupable.

Avant la preuve dans ce procès, les petits jurés sont libérés de leurs fonctions pour le terme courant.

Un nouveau "panel" devant être choisi le 7 mai, lors de la réouverture des assises.

L'avocat de la défense adresse ensuite la parole au jury et leur explique les faits de la cause qui va leur être soumise.

DE LA TOUX A LA COMSOMPTION

De la toux à la consomption il n'y a souvent que quelques pas. Lorsqu'on a la toux, la meilleure chose est de se soigner de suite. Le remède par excellence contre la toux, c'est le Vin au Créosote de Hêtre pur de J. B. Morin. Les médecins le recommandent. En vente à la pharmacie Saint-Roch, 325, rue St-Joseph.

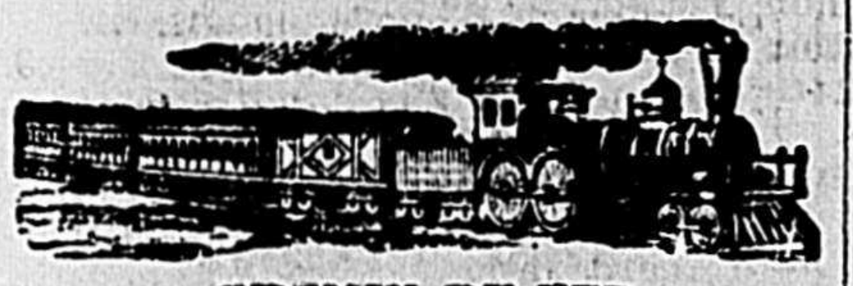

CHEMIN DE FER

QUEBEC - CENTRAL

Un Convoi Spécial pour la Malle et les Passagers quittera

LEVIS ET A 12.30 P.M.

Transférant à St-Anselme pour

MEGANTIC,
SHERBROOKE,
NEW-YORK,
PORTLAND,
BOSTON

Et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

Le train express laissant Québec le Samedi ne va pas plus loin que Springfield le Dimanche matin.

Un officier de Douane des Etats-Unis se tient à Québec et Lévis pour inspecter et sceller le bagage destiné à tous les endroits des Etats Unis.

Pour autres informations s'adresser: R. M Stocking, agent de la Cité et du District du chemin de fer Quebec Central, 32, rue St-Louis Québec, ou autres agents de la Compagnie.

FRANK GRUNDY, Agent général J. H. WALSH, Agent général des pass.

## LA VILLE DE HULL

### Quelques notes historiques sur les feux antérieurs

La ville de Hull a souvent été dans le passé, la scène d'incendies terribles, et le fait s'explique facilement, car d'énormes quantités de bois sec y sont toujours empilés autour des moulins et presque toutes les maisons y sont en bois. Il n'y a probablement pas dans la ville douze édifices qui soient construits en pierre, notons parmi eux, l'église, le couvent, le bureau de poste, les bureaux de E. B. Eddy, et ses résidences privées. Règle générale jusqu'ici, les incendies, s'étaient déclarés dans la partie le plus pauvre de la ville, celle qui fait face au Parlement, mais cette fois le feu paraît avoir pris naissance dans la partie Nord-Ouest de la ville, dans le voisinage des usines Eddy. Ces usines sont absolument sur le bord de la rivière, en face d'Ottawa, et s'étendent en avant sur une distance considérable. Le pont suspendu qui traverse les chutes de la Chaudière est le lien qui unit Ottawa à Hull, et l'Ottawa Electric Railway y fait passer ses chars.

Sur près d'un mille, les deux côtés de la rivière sont couverts de clos de bois ou de piles de bois sec et offrent à une grande conflagration le plus favorable théâtre. Immédiatement à gauche de l'extrémité du pont, à Hull sont les bureaux de la compagnie Eddy et la résidence de M. E. B. Eddy. Sur le haut de la montagne sont un certain nombre de boutiques et d'hôtels. A droite de la montagne passe la rue principale qui conduit au bureau dep oste et à la principale partie de la ville. Des rues transversales la coupent de temps à autre et sont presque toutes couvertes de maisons de très pauvre apparence. Les habitants sont presque tous employés aux scieries et aux usines où à la coupe de bois et ne sont guère riches.

Dans les incendies précédents, les flammes ont confiné leurs ravages à Hull, mais cette fois elles ont franchi la rivière et y ont causé d'énormes ravages de l'autre côté.

La partie d'Ottawa d'abord atteinte est apelée les "Flats" et c'est un mot qui la dépeint bien. Les maisons bien que d'apparence moins pauvre qu'à Hull, y sont pour un bon nombre en bois et comprennent les résidences de presque tous les ouvriers. Il y a là aussi les grandes scieries Perley et Booth et le grand moulin à farine de la MacKay Milling Co. De là à la station Union, ainsi qu'on appelle la vieille station du Pacifique à la Chaudière, est une régon couverte de maisons en bois ou de piles de planches. Nul endroit plus favorable au développement d'un incendie n'existe au Canada et la catastrophe actuelle donne raison aux prédictions de plus d'un.

C'est le 9 mai 1886, qu'eût lieu le dernier grand feu de Hull. Cent dix maisons, parmi lesquelles le bureau de poste, qui venait d'être construit, furent alors détruites et 200 familles jetées sur le pavé. Les pertes totales furent de $250,000. Six ans avant, en 1880, un autre incendie avait détruit plus de cinq cents maisons. Divers incendies moins importants se sont déclarés à Hull en d'autres temps.

La ville avait été placée sur la liste noire des compagnies d'assurance il y a plusieurs années, mais la corporation avait fait de son mieux, pour la protéger contre le feu et avait obtenu un bon succès dans les cas d'incendies ordinaires, mais le cas actuel est évidemment l'un de ceux devant lesquels l'homme se trouve impuissant.

La brigade du feu avait été récemment réorganisée sous le direction de George Benoit, neveu du chef de la brigade de Montréal, qui est allé là il y a quelques mois.

Les scieries Eddy avaient en outre une brigade à elles, pourvue de plusieurs pompes à bras perfectionnées et d'une ou deux pompes à vapeur.

Hull est la ville principale du comté d'Ottawa dans la province de Québec. Elle fait absolument vis-à-vis à Ottawa, la capitale fédérale. Elle dispose d'une grande force hydraulique provenant de la chute de la Chaudière sur l'Ottawa, et de grands intérêts forestiers y sont concentrés, ainsi qu'à Ottawa. Une entreprise gigantesque, celle d'Eddy, à ses quartiers-généraux à Ottawa. Elle comprend fabrique de papier, d'allumettes et d'objets en bois.

La population est d'environ 9,000 âmes. Il y a là une fabrique de haches, un moulin à carder la laine,etc. On y compte aussi beaucoup de jolies résidences. La grande ligne transcontinentale du Pacifique traverse la ville.

La population de la ville est surtout composée d'ouvriers qui habitent les petits cottages qui s'étendent sur un espace considérable.

## Le gén. Warren et son tub

Le dernier courrier du Natal rapporte une histoire amusante et, affirme-t-on, absolument authentique. Le général anglais sir Charles Warren est, paraît-il, un fanatique du "tub." Même sur le champ de bataille, il entend procéder à ses ablutions quotidiennes.

Le jour de la bataille de Vaal Krantz, le soleil n'était pas levé à l'horizon que déjà les Boers faisaient pleuvoir une grêle de balles sur le camp anglais. Sir Charles Warren, voyant qu'il ne pouvait quitter son poste, ordonne à son domestique de lui apporter en plein champ son tub portatif, de l'eau et du savon. Et là, tandis que les troupes prenaient leurs emplacements et que les canons se mettaient en batterie, sir Charles Warren s'épongeait et se savonnait.

Au beau milieu de l'opération, arrive une estafette au grand galop, disant que sir Redvers Buller demande d'urgence sir Charles Warren. Sir Charles prie l'estafette de dire qu'il est très occupé. Arrive une deuxième estafette, puis une troisième. Même réponse.

Enfin, sir Redvers Buller arrive lui-même, ventre à terre, et le camp tout entier, ainsi que les Boers, du haut de leurs retranchements, purent assister à ce spectacle peu banal : deux généraux tenant un conseil de guerre, l'un à cheval et l'autre dans son tub.

Mieux sans estomac.

Qu'avec un estomac qui est un consistant danger surtout lorsque vous mangez quelques-unes des bonnes choses que la Providence a donné pour "flatter le palais." Les Tablettes d'Ananas du Dr Van Stan stimulent les organes digestifs. Que tout le monde puisse jouir des bonnes choses de la vie sans en éprouver de mauvais effets.—Portez-en toujours dans votre poche de veste.—60 dans une boîte, 35 centins.

A vendre chez W. Brunet et A. Leclerc, pharmaciens, rue St-Joseph, St-Roch.

## Club conservateur

### DE QUEBEC-EST

### LA DERNIER SEANCE DE LA SAISON

### Eloquents discours

Hier soir, une foule considérable de citoyens de la vaillante population de St-Roch, et surtout de la divison de Québec-Est assistait à la dernière séance de la saison, du Club Conservateur de Québec-Est.

La séance a été présidée par M. E. P. Bérubé, le nouveau président de cett importante asociation.

Après les affaires de routine et la lecture du procès-verbal de la dernière séance, l'hon. M. E. J. Flynn est présenté à l'auditoire par le président.

L'HON. E. J. FLYNN

L'ex-premier de la Province de Québec en prenant place sur l'estrade félicite chaleureusement le nouveau président du club et les membres pour avoir doté St-Roch d'une association dont les bienfaits commencent à se faire sentir un peu partout dans la ville et le district et spécialement dans la division de Québec-Est.

L'orateur passe ensuite en revue les principaux actes de l'administration éphémère dont M. Marchand est la tête, durant la dernière session qui vient de s'écouler, et démontre clairement qu'elle n'a été qu'une série d'ereurs de toute sorte. Passant à l'affaire Dussault, l'hon. M. Flynn fait voir combien elle a été négligée par le gouvernement qui a attendu aux derniers jours de la session, alors que la plupart des députés étaient *partis, pour lui donner une solution.*

La question de l'abolition des taxes promise par le gouvernement libéral pendant qu'il était dans l'opposition, sert aussi de thème à l'orateur qui ne manque pas de démontrer que ces messieurs qui donnaient le titre de "taxeux" aux conservateurs alors méritaient ce titre à bon droit, aujourd'hui, après avoir failli à toutes leurs promesses.

A l'instar du gouvernement dont il est le protégé pour ainsi dire, le gouvernement de Québec a promis plus qu'il ne saurait jamais donner.

Pasant à la question de l'abolition du Conseil Législatif, l'orateur fait voir l'absurdité de la mesure proposée à cet effet, qui a été renvoyée par cinq des conseillers législatifs libéraux et par plusieurs libéraux de la chambre d'assemblée. (Appl.)

La question de la construction proposée du pont de Québec fournit l'occasion à l'orateur de donner son opinion sur la question et en même temps des détails précis et des informations utiles à ce sujet aux électeurs de Québec-Est qui sauront en faire leur profit en temps et lieu.

Abandonnant la politique provinciale, l'hon. M. Flynn, parle un peu du député de Québec-Est, sir Wilfrid Laurier. Il fait voir que le chef du parti libéral n'a pas tenu les promesses qu'il a faites ; qu'il a parlé blanc et noir dans toutes les parties du Canada, promettant toujours et ne tenant jamais ; qu'il s'est fait "médailler" au Club Cobden—un club libre-échangiste—qu'il s'est fait décorer en Angleterre du titre de sir—sir Wilfrid—lui, l'homme qui disait dans son premier discours qu'il préférait s'habiller avec les étoffes du pays plutôt que de porter des habits de gala et des titres et autres décorations qui nous viennent de l'Angleterre. L'orateur ajoute que pour être complet, Sir Wilfrid devait avoir un ami pour l'aider dans ses tergiversations de toutes sortes. (Longs applaudissements.)

L'hon. M. Flynn termine en demandant aux électeurs de Québec-Est de lui donner un défenseur de la cause conservatrice pour travailler à ses côtés durant la prochaine session locale et obtenir pour la division de Québec-Est, ce que le gouvernement fédéral a promis à tant d'instances diverses et n'a jamais donné. (Appl.)

Ce qui précède, on le comprendra sans peine, n'est qu'un pâle résumé du superbe discours prononcé par l'ex-chef du gouvernement de Québec.

L'HON. M. V. W. LARUE

En se rendant au désir de l'assemblée, l'orateur se déclare enchanté de l'honneur qu'on lui fait d'adresser la parole devant le Club Conservateur de Québec-Est.

De même que l'orateur précédent M. LaRue, avec une éloquence persuasive fait rapidement une incursion dans le domaine où plutôt dans le jardin fédéral où devait croitre tant de belles et bonnes plantes et qui n'a jusqu'à présent produit que des ronces et des épines, pour ainsi dire. (Appl.)

La première question citée par l'orateur est celle de la promesse non tenue des libéraux en ce qui concernait la politique de Protection, dont ils devaient faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges et qu'ils ont maintenue presque intacte, quoiqu'elle eût été inaugurée en 1878 par les conservateurs et c'est à peu près le seul acte dont on puisse parler depuis que sir Wilfrid est au pouvoir.

La question de la ligne rapide, parfaitement élaborée, est le signal de nombreux applaudissements.

Au cours de ses savantes remarques, l'orateur appuie sur le fait que le chef du parlement canadien, étant le représentant d'une division de Québec, qu'il s'était donné comme collègues l'hon. M. Fitzpatrick, un québecquois, l'hon. M. Dobell, un autre québecquois, l'hon. M. Joly, député de Portneuf, tout près de Québec; avec ce concours d'hommes, le gouvernement Laurier laissait entendre que Québec aurait sa large part si bien méritée. Désappointement général. Notre ville et la division de Québec-Est principalement ont été complètement négligées. On avait promis la ligne rapide, où est-elle ?

L'orateur parlant du prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal et le Drummond fait voir qu'en empêchant, par ce moyen, l'achat de l'Intercolonial par le Pacifique Canadien, on causait un tort considérable à Québec et l'on retardait d'autant la construction du pont.

Passant au gouvernement Marchand, l'orateur dénonce énergiquement l'imposition des nouvelles taxes par ce gouvernement qui lui aussi,de même que le gouvernement d'Ottawa, avait promis d'abolir les taxes et bien d'autres choses. Les autres actes de l'administration Marchand sont aussi exposés devant les membres du Club Conservateur de Québec-Est et l'orateur en reprenant son siège est applaudi chaleureusement.

La belle réunion d'hier soir, fait voir néanmoins que le Club Conservateur de Québec-Est est plus vivace que jamais et qu'il clôt ses séances de fin de saison sous des auspices qui font bien augurer pour la prochaine lutte électorale dans cette division.

## LA GUERRE

### La retraite des Boërs est habilement dirigée par le général Botha.—Les Burghers se concentrent à Kroonstaat.

Londres, 28.—Le général Botha se montre le digne successeur de Joubert. Car grâce à son jugement et à sa décision prompte, les commandos boers ont pu retraiter en sûreté avec leurs transports. Il est vrai que la dépêche de Lord Roberts dit peu de choses des mouvements des colonnes anglaises, exceptée celles des généraux French et Rundle. On ne parle plus des troupes des généraux Brabant, Pole-Carew, Hart et Chermside, mais des renseignements à Aliwal-Nord, indiquent que plusieurs petits commandos opèrent encore dans le voisinage de Springfield, et sont une cause de danger. De plus, d'autres renseignements venant de Dewetsdorp font croire qu'il va falloir une force considérable pour chasser les Boers de l'Etat libre.

On croit que l'objectif de la division du général Hunter, qui se dirige vers Kimberley et où des troupes montées arrivent tous les jours, est d'attaquer les grandes forces boers sur la rivière Vaal, et de se porter ensuite au secours de Mafeking. On sait que récemment, le général Hunter est allé faire visite à Lord Roberts, à Bloemfontein.

Un pont de chemin de fer temporaire vient d'être terminé à Bethulie. Ce pont va faciliter beaucoup l'expédition de provisions à Bloemfontein.

Une dépêche de Bloemfontein au "Daily Telegraph," en date de jeudi, dit : Les Boers qui retraitent de Dewetsdorp vont être devancés par la cavalerie du général French. A moins que l'ennemi ne fasse de résistance à Kroonstadt, Lord Roberts va rapidement traverser la rivière Vaal.

Le correspondant du "Daily News," à Prétoria, dit : Lundi, le général Prinsloo, l'ancien commandant de Bloemfontein a été condamné à neuf mois d'emprisonnement aux travaux forcés, pour haute trahison.

Erastus De Klerk a été condamné à deux ans de prison aux travaux forcés pour avoir guidé les Anglais de Pretrusburg à Bloemfontein.

Quelques autres dépêches de Bloemfontein mettent au jour quelques points intéressants de la situation. Une d'elles dit : Sept cent cinquante chariots d'un gros transport boer sont arrivés à Kroonstadt, venant du sud. Quelques petits chariots ont été laissés en arrière. Les Boers ont organisé un corps monté spécial pour les services qui exigent des mouvements très rapides. Une autre dépêche dit qu'avant la retraite des Boers de Dewetsdorp, environ 7,000 burghers s'étaient retirés lentement vers Ladybrand, où il y a de grandes quantités de provisions.

UN SABRE D'HONNEUR AU PRESIDENT KRUGER

Berlin, 27.—Les vétérans allemands de 1864-1866 et de 1870 du district de Solingen, renommé pour sa coutellerie militaire, enverront dans quelques jours un sabre d'honneur au président Kruger. Le "Tageblatt" donne une description détaillée de l'arme.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 27.—A la Chambre des Communes, M. James Lowther, conservateur, a été acclamé avec enthousiasme lorsqu'il a donné avis que le 22 mai, il appellerait l'attention de la chambre sur les dépêches du maréchal Roberts relatives au récent Splon Kop et qu'il demanderait la production d'autres documents sur ce sujet.

M. Georges Wyndham, secrétaire parlementaire du ministère de la guerre, en réponse à des questions, a déclaré que le maréchal Roberts n'avait fait aucun commentaire sur les opérations du général Methuen, à Magersfontein. Les dépêches du maréchal Roberts, a-t-il ajouté, n'indiquent pas que son mouvement vers le nord soit retardé ou modifié par le manque de chevaux. Il est vrai que la quantité de chevaux morts de fatigue ou autrement a dépassé toutes les prévisions, et le ministère de la guerre a invariablement fait acheter plus que le nombre nécessaire de ces animaux pour l'Afrique du sud. La difficulté de trouver des navires a paralysé les efforts des autorités ; mais, déjà cette année, le gouvernement a envoyé 27,041 chevaux et 17,143 mulets, en plus de ceux dont les troupes sont déjà pourvues. Et à la fin de mai le nombre des chevaux livrés dans l'Afrique du sud sera de 42,000 et celui des mulets de 23,000. Des mesures ont été également prises pour fournir le matériel roulant nécessaire sur les voies ferrées, afin de pouvoir suffire au transport de tout ce que l'armée anglaise aura besoin. Mais la chose qui préoccupe le plus le gouvernement est que le problème militaire qui se pose devant le maréchal Roberts n'est pas la question de la remonte, mais le fait qu'il a transféré sa base d'opérations du Cap à Bloemfontein, ce qui oblige à reprendre la voie du chemin de fer lorsque l'ennemi s'en empare et la détruit et à la réparer. En outre cette ligne de communications a une longueur de 750 milles sur une voie unique, laquelle traverse un pays dont le sol s'élève graduellement jusqu'à 4,500 audessus du niveau de la mer.

A propos de la délivrance de Mafeking que tout le monde désire vivement, a assuré M. Wyndham, la chambre comprendra que cette délivrance ne serait pas plus prompte si on divulguait l'objectif de n'importe quel corps de troupes du maréchal Roberts.

### LE "PERIL JAUNE"

Vancouver, C. A., 27.—M. Healey, agent d'émigration des Etats-Unis, dans la Colombie Anglaise, dit que 5,000 Japonais sont déjà arrivés dans la Colombie, que 5,000 autres sont actuellement en route et qu'il en arrivera 25,000 avant la fin de l'été.

Les Japonais éludent la loi d'émigration, en pénétrant par les 150 milles de frontières non-protégées, entre Blaine et Seattle.

Les Japonais font une concurrence terrible aux ouvriers.

M. Healey prédit un conflit à brève échéance entre le gouvernement Canadien et des Etats-Unis, relativement à cette question, s'ils ne s'entendent pour conjurer le "péril jaune."

Pensée d'un boucher.

La supériorité du boeuf sur l'homme, c'est qu'on peut manger la culotte du premier et non celle du second.

Trop peu de Sang

Voilà ce qui donne aux personnes des deux sexes cet air souffreteux et ce teint pâle et terne. Vous les voyez toujours fatiguées, languissantes, à bout d'haleine après le moindre effort ; elles ne peuvent ni manger d'un bon appétit ni digérer leurs repas ; elles n'ont pas la force de monter un escalier sans se reposer. Ce sont des anémiques, comme disent les médecins, mot qui vient du grec et qui veut dire "trop peu de sang." Est-ce le cas pour vous ? La gencive est-elle pâle au lieu d'être écarlate ? Baissez la paupière; l'intérieur est-il pâle et injecté de sang ? C'est par là que le "manque de sang" se montre.

Les Pilules Roses du Dr Williams pour Personnes Pâles

ont rendu la force, l'énergie et la joie à plus d'anémiés que tous les autres remèdes. Elles constituent le meilleur tonique du monde; elles ont guéri plus de malades que n'importe quel autre médicament, mais il vous faut les véritables. Les contrefaçons sont pires qu'inutiles, elles sont nuisibles.

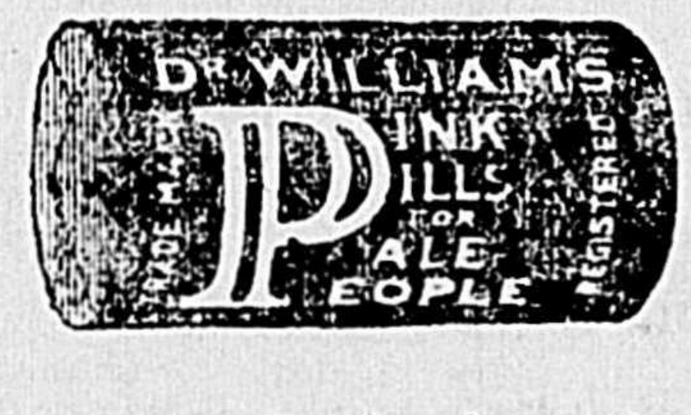

M. David R. McKay, le boulanger bien connu de Stellarton, N. E., écrit : "Je ne saurais trop louanger les Pilules Roses du Dr Williams. J'étais rendu à bout ; je ne pouvais plus travailler ni dormir. L'appétit faisait défaut et j'étais d'une grande maigreur. En faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams j'étais surpris de la rapidité avec laquelle elles m'ont ramené à la santé. En quelques semaines mon poids s'éleva de cent trente à cent quarante-neuf livres ; l'appétit était revenu ; j'avais bon sommeil et j'étais en état de travailler sans sentir la fatigue."

Si votre marchand ne les garde pas, envoyez le prix, 50 cents la boîte ou $2.50 pour 6 boîtes, à la Compagnie des Remèdes Williams, Brockville, Ont., et vous recevrez les véritables par retour du courrier.

## AU SEMINAIRE

### La fête de la Sainte-Famille

Demain, on célèbre au Séminaire la fête de la Ste-Famille, qui est la fête patronale de la maison. A cette occasion, on peut gagner une indulgence plénière dans la chapelle et il y sera chanté un salut solennel à cinq heures et demie de l'après-midi.

On a décidé de mettre dans la chapelle du Séminaire un certain nombre de tableaux religieux que renferme la galerie de peinture de l'Université Laval.

Avant l'inauguration de la chapelle avaient déjà été placés dans le sanctuaire le grand tableau représentant St-Jérôme et fait par d'Ulin en 1717, ainsi que le tableau de Pasqualoni, représentant l'Immaculée Conception.

On a mis dernièrement dans la chapelle, St-Charles, le Christ en croix par le chevalier Falardeau. C'est une copie parfaitement réussie du chef-d'oeuvre de Guido Reni, conservé à la pinacothèque de Boulogne.

M. Falardeau a fait don de cette belle toile au Séminaire de Québec en 1882. Dans la lettre que ce canadien distingué adressait à M. le Supérieur pour lui offrir ce cadeau, il disait : "Je vous charge d'être mon " interprète auprès de Messieurs les " membres du Conseil et de les prier " de vouloir bien accepter d'un compatriote absent de la patrie depuis trente-sept ans, ce don de gratitude et de reconnaissance. Je considérerai l'acceptation de ce faible " don comme un grand honneur pour " moi et je vous exprime d'avance " toute ma reconnaissance."

M. le chevalier Falardeau est mort à Florence, il y a quelques années déjà.

## Un compagnon du colonel Villebois-Mareuil

Le comte Pierre de Bréda, qui se trouvait aux côtés du colonel de Villebois-Mareuil, au combat de Boshof, est né le 10 avril 1863, à Plessis-Brion (Oise). Lieutenant au 20e dragons, il avait donné sa démission.

Le comte de Bréda, père du jeune officier, accouru à Paris à la nouvelle du désastre de Boshof, s'était rendu chez le lieutenant-colonel Monteil, président du comité des républiques sud-africaines, pour lui demander s'il avait reçu des détails complémentaires.

M. de Bréda croyait son fils mort et c'est avec une poignante douleur qu'il s'adressa au colonel Monteil.

—Mais, lui dit celui-ci, votre fils n'a pas été tué !

Et, comme le pauvre père semblait douter encore, le colonel Monteil dut lui montrer les journaux qui annonçaient que le compagnon de Villebois-Mareuil avait échappé au désastre.

Les Roumestin ont invité les Ducantal à dîner. Le repas est complètement raté : rôti brûlé, poisson tourné, vins infects.

—Nous vous faisons dîner bien mal, dit Mme Roumestin en s'excusant.

—Oh ! ce n'est rien, répond Ducantal, quand je pense qu'il y a peut-être aujourd'hui de pauvres diables qui ne dîneront pas du tout !

### Le français aux Communes

Comme preuve que notre langue est encore appréciée aux communes, voici l'opinion d'un journaliste anglais de talent, M. S. D. Scott, du "Sun" de St-Jean :

"M. Casgrain, le distingué ex-procureur-général de Québec, a suivi M. Davis en français et lui a administré une réplique digne, attirant l'attention de M. Charlton sur les divagations de M. Davis, qui pourraient lui fournir une preuve en faveur de son projet de clôture appliquée aux débats. Dans un discours d'une heure et demie, M. Casgrain a lui-même couvert avec succès le terrain que comprend une discussion légitime du budget. De l'autre côté, M. Turcot a parlé dans la même langue. Son français n'est pas facile à suivre par une oreille anglaise, mais il semble parler agréablement."

C'est une obligation.

CELUI qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette loi sans s'exposer à une faute grave. Il ne peut prétendre que sa maladie soit incurable, car depuis que les fameux Remèdes de J. E. P. RACICOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines, sont connus, toutes les maladies peuvent être guéries. Ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Aussi, voit-on des malades partir des parties les plus reculées du Canada et des Etats-Unis pour venir se les procurer. D'autres, que les moyens ne permettent pas d'entreprendre le voyage se les font expédier. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qui s'est vu en fait de remèdes, leur efficacité dépend de ce que des racinages seuls sont employés dans leur fabrication. Vous tous qui souffrez, sachez que pas une seule fois ces remèdes ont failli. On se les procure en s'adressant à l'enseigne du gros sauvage, chez

J. E. P. RACIÇOT,
No. 25, rue St-Joseph, Québec

### CONDOLEANCES

A une séance de la Conférence Ste-Geneviève de la Société St-Vincent de Paul de Québec, tenue le 20 du courant, il a été soumis par MM. Olivier Brousseau, J. B. Beaudoin et Edouard Matte, appuyé par MM. Jos. Darveau, Albert Doré et P. J. Malloux et résolu : Que cette conférence a appris avec un profond chagrin, la mort imprévue de M. J. B. Thibaudeau, le digne et vénéré président du conseil particulier de la société St-Vincent de Paul de Québec, et que la dite Conférence prie la famille du regretté défunt de vouloir bien recevoir ses condoléances empressées avec l'expression de sa plus profonde sympathie. Il est aussi soumis et adopté, que copie de la présente résolution soit transmise à la famille du défunt ainsi qu'aux journaux de Québec avec prière de la publier.

Calino, en villégiature, rencontre le facteur rural, déjà fatigué par une longue marche, et cependant obligé de faire encore une huitaine de kilomètres pour porter à l'extrémité de la commune un simple journal.

—A votre place, ditil, au brave homme, je ne me fatiguerais pas pour si peu. Envoyez-le donc par la poste !

Les doux crétins.

Le fils de Calino étudie l'orthographe.

—Comment ! lui dit son professeur, vous écrivez pinson avec deux " s " ? Il y en a un de trop. Il faut l'effacer.

—Lequel ? Le premier ou le second ?

Au palais du Luxembourg.

Un des plus chauves sénateurs est à la tribune et bafouille lamentablement.

Deux spectateurs échangent leurs impressions :

—Il ne rappelle guère Démosthène.

—Si...par le caillou !

Voitures, Bicycles

Instruments aratoires

Mon asortiment est au complet dans toutes ces lignes.

J'ai les PLUS BELLES VOITURES
Les MEILLEURS BICYCLES et les
MACHINES les plus AMELIORÉES

Vous y gagnerez en m'écrivant ou en voyant mes agents avant d'acheter
Catalogues envoyés gratuitement sur demande.

AUSSI SEUL AGENT POUR

Les Engrais Chimiques VICTOR,
Reliance et Superphosphates

P. T. LEGARÉ,
273-285 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

# A l'Hotel-de-Ville

## Le Conseil vote une somme de $2,000 pour la ville de Hull

### Une taxe de $500 contre la Quebec Trading Stamp Co

Hier soir, à 7.30 heures, il y a eu réunion du comité des finances, sous la présidence de M. l'échevin Tanguay. Etaient présents : Son Honneur le maire et MM. les échevins Gilchen, Rioux, Taschereau, Roy, Drouin, Uldéric Cantin, Vincent et Fortier, membres du comité, et MM. Cummings, Norris, Drolet, Jobin, Casgrain, Madden, Foley, P. J. Côté, Rancour, Plamondon, Bélanger et Byrne.

Après la lecture des minutes de la dernière séance, M. le maire dit qu'il a convoqué le comité au sujet de la conflagration qui vient de dévaster la ville de Hull et une partie de la ville d'Ottawa. Un grand nombre de personnes, dit-il, sont aujourd'hui sans asile et il est de notre devoir de leur venir en aide, en autant que nos moyens nous le permettent. Dans le passé, Québec a été secouru par les villes soeurs, et nous ne savons ce que nous réserve l'avenir.

M. le maire est d'avis que la ville de Québec doit donner l'exemple et ne pas attendre qu'on fasse appel à sa générosité.

Toute les villes, ajoute-t-il, seront appelées à souscrire et par conséquent il est préférable de prendre le devant.

Comme les citoyens de Québec seront appelés à souscrire privément, le comité, au nom de la ville de Québec, souscrit, sur proposition de M. Vincent, appuyé par M. Rioux, une somme de $2,000.

SEANCE DU CONSEIL

Lu une lettre du Club de Crosse Victoria, demandant au conseil de leur venir en aide.—Référée au comité des finances.

Lu une requête de MM. Faguy, Lépinay et Frère et de plusieurs autres marchands, priant le conseil d'omettre la seconde lecture du règlement 366 re l'imposition d'une taxe de $500 contre la Quebec Trading Stamp Co.

Lu une autre requête signée par MM. Z. Pâquet et autres marchands de St-Roch, félicitant le conseil de son projet de loi contre la dite compagnie et le priant de le mettre en force.

Le projet de loi No. 367 re le tarif des charretiers est lu pour la première fois et sera mis en force à la prochaine séance du conseil.

Lu une lettre de M. C. Kirouac, secrétaire du comité des fêtes jubilaires de St-Sauveur, invitant les membres du conseil à se rendre à 8.30 heures, dimanche soir, à la salle St-Pierre.

Lu une lettre du maire d'Hamilton, invitant le maire Parent à visiter la ville d'Hamilton, le 24 de mai prochain, à l'occasion de l'ouverture du Parc Dundurn. M. le maire sera l'hôte de la ville.

Le projet de loi re l'imposition d'une taxe de $500 contre la Quebec Trading Stamp Co., est lu pour la seconde fois et déclaré en force.

Le rapport du comité des finances, recommandant d'envoyer une somme de $2,000 aux incendiés de Hull et Ottawa, est adopté.

Le rapport du comité de l'aqueduc re les différentes soumissions demandées récemment est adopté.

Le conseil s'est ajourné à quinze jours.

## SOIREE DRAMATIQUE

### ET MUSICALE

Voici le programme de la soirée dramatique et musicale qui sera donnée, ce soir, le 28 avril au Tara Hall, au bénéfice de madame Ardouin-Beaulieu.

1—Duo de piano, ouverture Prométhée Beethoven
Mme Andrew, Thompson et Mme Beaulieu

2—Cavatine vocale, Faust Gounod

3—Récitation,
M. Varney.

4—Solo vocale, "Les Hirondelles" Cowens.
Mme Hayton Crowly.

CAMEDIE EN UN ACTE

"Done on both sides," par John Madison Morton.

PERSONNAGES

| | |
|---|---|
| M. Whiffles | M. Boulton |
| M. Brownjohn | M. Lucien Pacaud |
| M. Pygmalion Phibbs, | M. A. Pelletier |
| Mme Whiffles | Mlle Ashe |
| Mme Lydia | Mlle Casault |

God Save the Queen.

Admission : Galerie 35 cts. Parquet, 50 cts. Sièges réservés 75 cts.

Le plan de la salle est déposé chez M. Lavigne, où les billets seront en vente.

## Prevenir ou guérir

Précaution nécessaire contre le rhume ; éviter les courants d'air. Précaution essentielle pour guérir le rhume : prendre du BAUME RHUMAL. 51

## PETITES NOUVELLES

Une omission involontaire a été faite dans la publication du programme des fêtes du 29 à St-Sauveur.

L'Association des bouchers et les Forestiers Canadiens, ainsi que la Garde Indépendante Champlain, avec son corps de musique prendront part à la démonstration de dimanche soir.

La société Permanente de construction, annonce un dividende semi-annuel de trois pour cent sur son capital, payable le et après mardi, le 1er de mai.

A une assemblée des créanciers de MM. Gourdeau et Frère, de cette ville, tenue hier, M. George Darveau a été nommé curateur et MM. N. Lavoie, Ephrem Cloutier et Jos. Dugal, inspecteurs.

Le bataillon des 8e Carabiniers Royaux fera une parade d'église demain, le bataillon se réunira à la salle du manège militaire, à 10.15 h. et se rendra l'église Méthodiste où il entendra le service.

## Livrets gratuits

Notre pamphlet sur "La Prolongation de la Vie" et un échantillon des PILULES DE LONGUE VIE envoyés sur demande. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO COLONIALE, 202 rue St-Denis Montréal. Ces pilules se vendent dans toutes les pharmacies 50cts la boite, six boites pour $2.50. En gros chez W. Brunet & Cie, St-Roch de Québec.

M. Bonasson voulait faire de son fils un architecte. Mais Mme Bonasson, très orgueilleuse, a poussé les hauts cris.

—Vous n'y pensez pas, j'espère ? Un métier qui obligerait notre Anatole à fréquenter les maçons !

# La conflagration de Hull et d'Ottawa

## L'ennemi de Hull : le feu

### Les victimes et les compagnies d'assurances

Ottawa, 27.—Il faudra un temps considérable avant que la cité d'Ottawa, et la ville de Hull puissent se relever des immenses pertes qui viennent d'être subies. Une promenade à travers le district incendié nous donne le spectacle le plus émouvant qu'il soit possible de voir. Cà et là, des hommes semblant atterés, se promènent au milieu des débris, cherchant à découvrir l'endroit où se sont écoulés de beaux jours ; des femmes, n'ayant en partage que les habits qu'elles portent, les yeux hagards, la tristesse la plus profonde peinte sur les traits, marchent sans savoir où elles dirigent leurs pas ; des enfants blêmes et tristes, cherchent leurs parents où les suivent, sans pouvoir proférer une parole tant ils conçoivent l'immense douleur qui les étreint ! Partout des ruines, partout la désolation la plus grande là où il n'y a que quelques jours encore régnait l'activité la plus bruyante, l'espérance la plus grande pour la bonne saison qui venait de reprendre.

Les victimes de l'incendie cherchent dans les décombres pour retrouver quelques objets de prix, que la rapidité du feu n'a pu permettre de sauver, mais, peine inutile, la violence de l'incendie a été telle que tout est disparu, tout a été rasé dans le district s'étendant des rives de l'Ottawa jusqu'à la Dam St-Louis, près de la Ferme Expérimentale, dans une direction, et depuis la rue Division jusqu'aux limites ouest de la cité. La seule bâtisse importante qui reste encore debout est la magnifique scierie de M. J. R. Booth immédiatement sur le bord de la rivière, près des Chutes de la Chaudière. Au travers de la fumée et du feu, hier, on ne pouvait distinguer cette construction, mais ce matin, cette imposante structure est là, debout, au milieu des ruines, attestant le travail énergique des employés de M. Booth, se dévouant pour leur patron pendant que leurs propres résidences devenaient la proie des flammes.

LA LISTE DES MORTS

Les pertes de vie, malheureusement, sont plus considérables qu'on l'avait cru tout d'abord, et l'on croit que huit personnes ont été victimes de l'incendie. On mentionne maintenant madame S. Cameron et un enfant, âgé de trois ans, l'enfant de madame Latreuille, brûlé à mort ; madame Ducharme, résidant aux Flatts et travaillant sur la rue Sussex, à la basse-ville, est arrivée à son domicile pour trouver sa maison détruite et ses deux enfants manquants. La malheureuse mère les croit brûlés à mort.

LES ASSURANCES

Les agents d'assurance sont activement employés à calculer leurs pertes, qu'ils estiment à environ $5,000,000. Il y a des agents de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Plusieurs réclamations ont déjà été reçues, mais le plus grand nombre est encore à venir.

Voici les pertes approximatives :

| | |
|---|---|
| Compagnies anglaises | $2,500,000 |
| Compagnies américaines | 1,250,000 |
| Compagnies canadiennes | 1,250,000 |

Les pertes des compagnies industrielles sont comme suit :

| | |
|---|---|
| Commercial Union | $ 50,000 |
| Sun | 50,000 |
| Guardian | 225,000 |
| London | 75,000 |
| Royal | 150,000 |
| Atlas | 100,000 |
| National (Ireland) | 100,000 |
| Northern | 35,000 |
| Scottish Union & National | 50,000 |
| London & Lancashire | 125,000 |
| Queens | 125,000 |
| Norwich Union | 70,000 |
| Lancashire | 100,000 |
| Manchester | 110,000 |
| Law Union & Crown | 37,500 |
| North British & Mercantile | 125,000 |
| Alliance | 125,000 |
| Liverpool & London & Globe | 75,000 |
| Caledonian | 150,000 |
| Phoenix of England | 200,000 |
| Union | 75,000 |
| Imperial | 75,000 |
| North American | 100,000 |
| Ottawa | 15,000 |
| Victoria Montreal | 50,000 |
| Britis-American | 80,000 |
| Connecticut | 18,000 |
| American | 11,000 |
| Western | 150,000 |
| Hartford | 50,000 |
| Phoenix of Hartford | 20,000 |
| Waterloo-Montreal | 10,000 |
| Extra | 20,000 |

DEUX VILLAGES SAUVES

Les villages de Mechanicville et de Hintonburg sur la limite ouest de la ville, ont échappé comme par miracle à l'élément destructeur. Une fausse direction du vent et ces deux villages construits en bois auraient été détruits.

LA COMPAGNIE EDDY

La compagnie Eddy avait des assurances, l'an dernier, au montant de $587,000 dans une vingtaine de compagnies. Il y a quelques semaines, ces polices ont été cancellées et une police couvrant toutes les propriétés a été obtenue, la prime devant être payé $750,000 mais la compagnie Eddy ne pouvait retirer que $100,000 au cas d'incendie. Par ce changement de police, cette compagnie perdra près d'un demi million qu'elle aurait pu avoir si les anciennes polices étaient restées en force.

A LA BELLE ETOILE

La nuit dernière des centaines de personnes, de Hull, ont dû coucher en plein air, recouverts seulement avec les habits trempés et quelques articles de lingerie enlevés à l'élément en furie. Autour du lac Flora et du Petit Lac, de nombreux groupes s'étaient réunis pour passer la nuit et le spectacle était des plus poignants. Un grand nombre ont pris refuge dans l'établissement de charcuterie de M. George Mathews, qui avait été mis à la disposition des incendiés.

Les victimes du feu, à Ottawa, ont pris refuge dans les bâtisses de l'Exposition, à la salle de Manège, à la Ferme Expérimentale, aux casernes de l'Armée du Salut et aux salles du Club Athlétique.

LES POMPIERS DE MONTREAL

Un détachement de pompiers, de Montréal, composé de plusieurs hommes, avec deux pompes à vapeur, a fait un excellent travail.

ON DEMANDE DU PAIN

Les demandes de pain étaient nombreuses, toutes les boulangeries de Hull, moins une, étant brûlées.

M. L. N. CHAMPAGNE

M. L. N. Champagne, avocat et député du comté de Wright, aux Communes, a été frappé d'apoplexie à la suite de l'excitation qui l'a saisi en voyant brûler sa résidence. Aujourd'hui on dit qu'il est entre la vie et la mort.

COMITE DE SECOURS

Ottawa, 27.—Le conseil de ville s'est réuni, à 11 heures, ce matin, pour venir au secours des milliers de victimes qui sont absolument sans ressources.

Le gouvernement fédéral a mis à la disposition du conseil $10,000 pour subvenir aux besoins les plus pressants.

On a laissé échappé les prisonniers de la prison de Hull, alors que le feu commençait sur le toit.

Le nombre de maisons détruites est de 2,500.

On porte approximativement les pertes de quinze à vingt millions de piastres.

MGR BRUCHESI

Mgr Bruchési, qui est arrivé ce midi, est venu offrir ses sympathies à Mgr Duhamel et voir à soulager les souffrances des pauvres religieuses qui ont tout perdu. Mgr l'Archevêque de Montréal a adressé ce matin, une lettre à tout son diocèse, ordonnant une quête dimanche prochain, pour venir en aide aux malheureux. Monseigneur a souscrit $500 au comité de secours.

Voici le texte officiel de la touchante missive de Mgr l'Archevêque de Montréal à ses ouailles à l'occasion de la double conflagration de Hull et d'Ottawa :

Archevêché de Montréal, le 27 avril 1900.

Aux catholiques du diocèse de Montréal.

Mes très chers frères,

Vous savez l'épouvantable catastrophe dont les villes de Hull et d'Ottawa viennent d'être le théâtre. Nous n'y pouvons songer sans verser des larmes. L'incendie a semé partout la désolation et la ruine. Des milliers de familles sont sans abri, sans pain, plongées dans la plus affreuse misère. Des églises, des couvents, des maisons de charité ont été détruits de fond en comble. L'hospice de nos Soeurs de la Miséricorde de Montréal n'a pas été épargné.

C'est une calamité publique et à l'heure où nous traçons ces lignes, nous n'en pouvons pas encore mesurer toute l'étendue.

En présence d'une pareille épreuve, un double devoir nous incombe à tous : la prière d'abord pour les pauvres incendiés, afin qu'ils aient la force de supporter avec résignation le malheur qui les a frappés, puis, la charité.

Oh ! oui la charité ! C'est le moment de pratiquer noblement cette divine vertu. Il faut venir au secours de nos compatriotes, de nos frères éprouvés. Faisons pour eux ce que nous voudrions que l'on fit pour nous-mêmes, si nous étions à leur place.

Jamais la générosité du diocèse de Montréal n'a été sollicitée en vain. Nous comptons sur elle aujourd'hui comme par le passé. Malgré les oeuvres nombreuses que nous poursuivons, malgré nos besoins, malgré notre pauvreté même, unissons-nous tous dans un même sentiment de compassion ; que pas un membre de la famille catholique, même l'indigent, ne reste indifférent en face de si grandes douleurs ; sachons nous priver et faire des sacrifices pour les soulager.

A ces causes, nous ordonnons que dimanche prochain, dans toutes les églises du diocèse, une quête soit faite à chaque messe et à chaque office, en faveur des incendiés de Hull et d'Ottawa. Le produit de ces quêtes devra être envoyé à l'Archevêché, dès lundi prochain.

Si des collectes destinées à d'autres fins avaient été annoncées pour ce jour, qu'elles soient remises à un autre dimanche.

Enfin nous espérons qu'un comité de secours va être organisé sans retard parmi les citoyens et nous nous inscrivons nous-même sur la liste pour cinq cents dollars.

Encore une fois nous vous demandons, très chers frères, de vous montrer charitables ; et nous vous promettons, avec confiance, la bénédiction de Dieu en retour de ce que vous ferez pour les malheureux.

PAUL, Archevêque de Montréal.

EMOUVANT SPECTACLE

Une pauvre femme dont la maison a été brûlée se dirigeait en tramway chez des amis, en compagnie de ses cinq enfants, dont le plus vieux n'avait que huit ans. Elle portait un bébé de quelques mois qui est mort dans ses bras pendant le trajet, ce dernier n'ayant été sauvé que très difficilement de la maison en flammes.

AU SENAT

Au Sénat, durant la séance de l'après-midi, l'hon. M. Clemow a dit que l'intensité des dommages était due au fait que l'on accumulait trop de pile de planches dans le coeur de la ville. Il a protesté depuis de longues années contre cette habitude.

Sir McKenzie Bowell a exprimé l'espoir que le gouvernement voterait une bonne somme pour les incendiés.

L'hon. R. W. Scott dit que $15,000 ont été mises à la disposition du comité de secours provisoire et que le parlement, en se réunissant, mardi, votera une allocation de $100,000 aux victimes de ce désastreux incendie.

LES SECOURS

Le feu est sous contrôle complètement et il s'agit maintenant de secourir les victimes.. Voici une liste déjà prête en attendant la formation d'un comité de secours permanent :

| | |
|---|---|
| Le gouvernement fédéral | $10,000 |
| La ville d'Ottawa | 10,000 |
| Le gouvernement d'Ontario | 25,000 |
| Bank of Montreal | 10,000 |
| L'hon. Geo. A. Drummond, Montréal | 1,000 |
| Chambre de Commerce d'Ottawa | 500 |
| Bank of Ottawa | 5,000 |
| Son Excellence le Gouverneur-Général | 1,000 |
| L'hon. Wm Mulock | 500 |
| "Citizen" | 1,500 |
| "Journal" | 1,000 |
| Sir Wilfrid Laurier | 100 |
| L'hon. R. W. Scott | 100 |
| Geo. H. Perley | 500 |

Les contributions arrivent de partout.

LES PERTES

Les pertes approximatives sont comme suit :

| | |
|---|---|
| E. B. Eddy Co. | $2,060,000 |
| McKay Milling Co | 350,000 |
| Hull Lumber Co | 750,000 |
| J. R. Booth | 2,000,000 |
| Bronson Lumber Co | 750,000 |
| Dominion Carbide Co | 100,000 |
| J. Oliver & Sons Co | 150,000 |
| Chaudiere Machine and Foundry Co | 75,000 |
| Baldwin Machine and Foundry Co | 100,000 |
| Hangars, station et cours du C. P. R. | 100,000 |
| Brasserie Victoria | 50,000 |
| Brasserie Ottawa | 35,000 |
| Total | 6,460,000 |

LA LISTE NOIRE

John Pample, réparateur de chars, suffoqué dans les cours du C. P. R.

George Feeley, cordonnier, 124 rue Queen, ouest, suffoqué au No 212 rue Bridge.

John Dare, Hull, pompier de E. B. Eddy Co., supposé être péri.

Un inconnu trouvé mort dans la maison Meyer, rue Wellington, Hull.

Mme Carron, âgée de 80 ans, rue Wellington, Hull, morte de peur.

Mlle Minnie Cook, 650 rue Wellington, cuisinière dans sa maison, âgée de 40 ans.

MESSAGE DE SYMPATHIE

Sa Majesté la Reine Victoria a envoyé un message de sympathie aux victimes du feu.

# FAITS DIVERS

LA TEMPERATURE

Temps beau et plus chaud aujourd'hui et demain.

DEMANDEE

Une jeune fille parlant bon français pour agir comme bonne d'une petite fille de sept ans et comme couturière. S'adresser à F. R. Weed, à l'hôtel Château Frontenac, lundi le 30 avril, entre deux et trois heures p.m.

CHANGEMENT ECCLESIASTIQUE A CHICOUTIMI

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chicoutimi, M. l'abbé Jos. Paradis est transféré de la cure de St-Gédéon à celle de Roberval, en remplacement de M. l'abbé J. Lizotte, qui devient curé dans le diocèse de Québec.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé J. E. Lizotte, curé de St-Jean Deschaillons.

M. l'abbé Galerneau, curé des Saints-Anges.

M. l'abbé Daniel Guimond, curé de St-André.

M. l'abbé Joseph Bureau, vicaire à St-Henri.

M. l'abbé Euclyde Bélanger, vicaire à St-Anselme.

M. l'abbé Joseph Rochette, vicaire à Notre-Dame du Lac.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le changement dans l'horaire du chemin de fer du Lac St-Jean, que nous publions dans une autre colonne, et dans laquelle on verra qu'à partir du 1er mai prochain, le train suburbain partira de Québec à 5.20 heures, p. m., au lieu de 4.15 heures, pour St-Raymond.

Le train du dimanche, partant de Québec à 1.45 heure, p. m., pour St-Raymond, commencera à circuler le 20 de mai.

SUR LES MARCHES

Ce matin, grâce à l'arrivée des bâteaux accostant au quai Champlain, le marché de ce nom était assez bien approvisionné, mais le marché Finlay l'emportait encore.

Les prix étaient assez accessibles. Beurre frais, 15 cts., oeufs 16 cts., veau, quartier de derrière de 75 cts à $1.00 quartier de devant de 40 cts à 50 cts., sirop d'érable au gallon, 80 cts., sirop de sève, une primeur bien choyée, 70 cts le gallon ; sucre de 8 à 10 cts la livre. Le marché était bien achalandé et les vendeurs semblaient satisfaits des ventes qui s'effectuaient assez promptement.

LE STEAMER ADMIRAL

La navigation est ouverte dans la Gaspésie. Plusieurs goélettes ont déjà fait leur apparition sur la côte.

Le steamer "Admiral" qui tient la ligne entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé, a fait son premier voyage mardi dernier, le 24.

POUR L'EUROPE

Le juge H. C. Pelletier, Mme et Mlle Pelletier, le Dr et Mme Catelier, M. et Mme Obalski, M. Pruneau, de la maison Pruneau et Kirouac, et M. Matte, partiront dans le cours du mois de mai pour aller visiter l'exposition parisienne.

SERVICE DES SIGNAUX

L'Islet.—Nuageux, nord-est, pas de glace.

Rivière du Loup.—Nuageux, nord-est.

Pointe au Père.—Nuageux, vent d'est, pas de glace. Montant à 9 hrs a.m., Brezilian.

Cap Chatte.—Nuageux, calme. Montantà 8 hrs a.m., Manchester City.

Rivière à la Marte.—Clair, vent d'est. Montant à 6.30 hrs a.m., un steamer, à 4 mâts.

Pointe à la Renommée.—Nuageux, nord-est. Montant à 10 hrs a.m., Ramore Head.

Cap Rosier.—Nuageux, nord-est. Montant à 8.30 hrs a.m., un steamer à deux mâts.

Côte Nord.—Nuageux, nord-est.

Anticosti.—Nuageux, nord-est.

Ile de la Madeleine.—Nuageux, vent d'est, pas de glace. Montant hier, l'Amelia.

Meat Cove.—Nuageux, vent d'est, pas de glace.

Cap Ray.—Nuageux, nord-est.

Low Point.—Pluvieux, gros vent du nord-est. Peu de glace au loin.

# ENVOYÉ GRATIS AUX HOMMES

### Un célèbre remède qui rend promptement la vigueur à ceux qui l'ont perdu

### Un paquet pour essai sera envoyé à tous ceux qui écriront

Des paquets d'essai, d'un célèbre remède seront expédiés à quiconque écrira au "State Medical Institute." Ce remède étonnant a guéri tant de personnes, que l'Institut a décidé de distribuer ainsi franc de port et de charges, ces paquets à l'essai, à quiconque en fera la demande, par écrit. C'est un remède que l'on peut s'administrer chez soi et il guérit toute faiblesse, la perte prématurée de la mémoire, les reins faibles, la varicocèle et l'amaigrissement.

Ce remède a un effet reconfortant et renforcissant, aussitôt pris il semble agir de suite sur la partie malade, l'on éprouve une douce chaleur qui nous fait sentir le mieux désiré.

A la demande de toute personne qui écrira au "State Medical Institute", 762, Elektron B'lg, Ft. Wayne Ind., des paquets à l'essai seront expédiés franc de port et de charges. L'Institut a surtout en vue, cette classe d'hommes qui ne peuvent pas laisser leur place pour aller se faire traiter ailleurs, ils verront comme il est encore facile de se guérir. L'Institut ne fait aucune restriction. Tout hommes qui écrira, recevra donc un paquet enveloppé de la manière ordinaire, de sorte qu'il n'a pas besoin de craindre la publicité ou des ennuis à ce sujet.

# Mademoiselle ANNA TOUCHETTE

## No. 61 Rue de la Reine St-Roch, Que.

## Sauvée d'une opération grave et dangereuse par les soins des Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

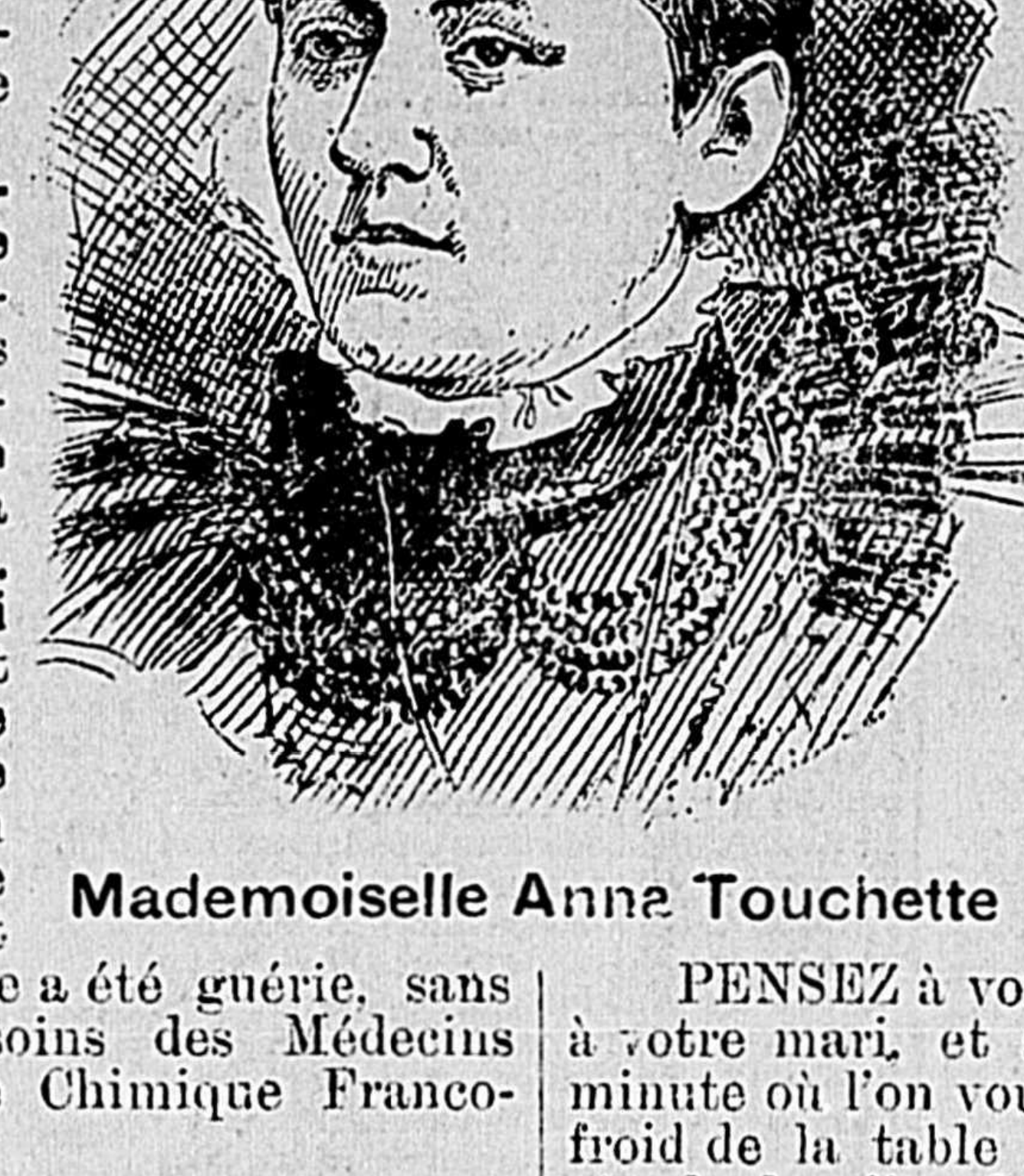

Mademoiselle Anna Touchette

Nous attirons aujourd'hui l'attention des femmes qui souffrent et nous leur recommandons de lire attentivement le témoignage de Melle Touchette.

Cette jeune personne était malade depuis plusieurs années. Les différents médecins qui lui donnèrent leurs soins, ne purent arrêter la marche de la maladie.

Elle devint si malade qu'elle dût garder le lit, et elle croyait être obligée de subir une opération grave et dangereuse que lui conseillaient ses médecins, mais elle a été guérie, sans opération, par les soins des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Voici ce que dit Mademoiselle ANNA TOUCHETTE :

Il y a cinq ans je commençai à souffrir de mauvaise digestion, j'avais souvent mal à la tête, j'avais des points de cotés et de fortes douleurs dans les reins ; j'avais des palpitations de cœur et j'étais très nerveuse ; je dormais mal la nuit et le matin je me levais souvent bien fatiguée. Peu à peu ma maladie s'aggrava, j'essayai différentes médecines sans aucun résultat.

Au mois d'octobre l'année dernière, je devins si mal que je fus obligée de prendre le lit : ma maladie se compliquait, je fus atteinte d'hémorrhoides qui me causèrent des douleurs atroces, j'avais souvent des hemorrhagies abondantes, j'étais d'une faiblesse extrême.

Les différents médecins qui me donnèrent leurs soins ne purent améliorer mon état, tous leurs efforts furent inutiles ; j'affaiblissais toujours et souvent je perdais connaissance ; alors les médecins me conseillèrent de subir une opération ; j'étais bien découragée.

Madame O. Plante qui avait été guérie par les Pilules Rouges du Dr Coderre, me conseilla de consulter les Médecins Spécialistes, je suivis son conseil. Ne pouvant y aller moi-même vu ma grande faiblesse, j'envoyai ma mère, ils m'ordonnèrent de prendre les Pilules Rouges pour les FFEMMES PALES et FAIBLES afin de renforcir mon sang, il me donnèrent aussi un traitement spécial et beaucoup de conseils que j'observai fidèlement.

Dès la 2ième semaine de ce traitement, je me sentis beaucoup soulagée, je continuai mes remèdes et après quelques semaines, je reprenais mon travail et aujourd'hui, il me fait plaisir de dire que je suis parfaitement guérie, et je n'ai pas subi l'opération que je redoutais tant.

Je suis forte, ma digestion se fait facilement mes points de cotes sont disparus, je dors bien la nuit et je me lève le matin toujours bien disposée.

Cette maladie pour laquelle on voulait me faire opération est aussi complètement guérie et je remercie bien sincèrement les Médecins Spécialistes, car ce sont eux qui m'ont guérie et m'ont sauvée d'une opération cruelle et dangereuse.

Je recommande beaucoup aux Dames souffrantes qui ne peuvent trouver nulle part de soulagement à leurs maux, d'aller voir les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Melle ANNA TOUCHETTE,
No. 61 rue de la Reine,
St-Roch, Québec.

FUYEZ, Mesdames, le couteau du chirurgien et la chambre d'opération. Beaucoup de femmes y sont restées : d'autres n'ont échappé à la mort que pour dire les souffrances qu'elles ont endurées.

PENSEZ à vos enfants, à votre famille à votre mari, et surtout, pensez que la minute où l'on vous couche sur le marbre froid de la table d'opération sera peut-être la dernière de votre vie.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre ont guéri beaucoup de femmes qui se croyaient mortellement atteintes. Si vous souffrez, prenez les avec persévérence. Si vous le préférez, consultez les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine. Ils feront pour vous ce qu'il ont fait pour Melle Anna Touchette.

Ils vous guériront.

**QUEBEC :**

**Les dames de Quebec et des alentours sont cordialement invitees a venir voir notre Medecin Specialiste a son bureau, au No 66 RUE ST-JEAN, Quebec, de neuf heure A. M. jusqu'a 8 heures P. M., tous les jours excepte le dimanche. Ces consultations sont absolument gratuites pour toutes les femmes. N'hesitez pas, si vous souffrez allez le voir aujourd'hui.**

**MONTREAL :**

**Les dames qui demeurent trop loin pour allez voir notre Medecin Specialiste a Quebec, devront ecrire une description complete de leur maladie au bureau principal dont voici l'adresse : CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, 274 RUE ST-DENIS, Montreal, Que. Ces consultations par lettres, sont absolument gratuites et tenues strictement confidentielles.**

FAC-SIMILE DU PAQUET.

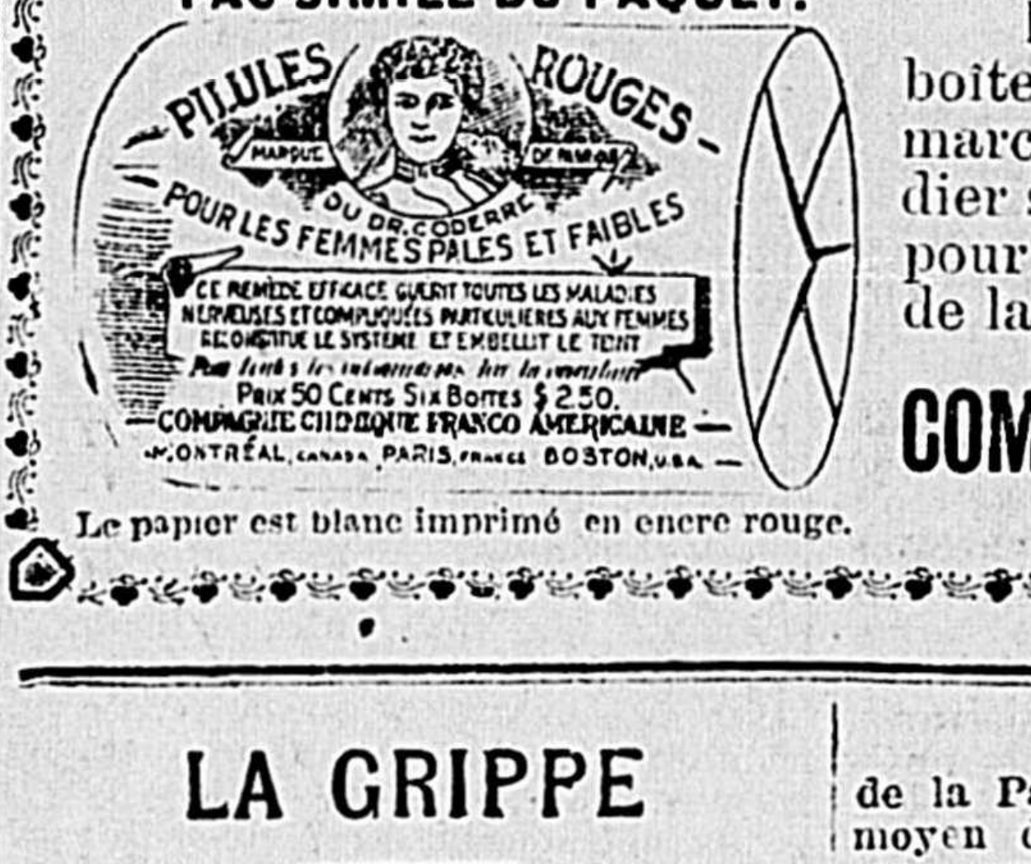
PILULES ROUGES
MARQUE DE COMMERCE
DU DR. CODERRE
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
CE REMÈDE EFFICACE GUÉRIT TOUTES LES MALADIES NERVEUSES ET COMPLIQUÉES PARTICULIÈRES AUX FEMMES RECONSTITUE LE SYSTÈME ET EMBELLIT LE TEINT
Prix 50 Cents Six Boites $2.50
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE
MONTRÉAL, CANADA PARIS, FRANCE BOSTON, U.S.A.

Le papier est blanc imprimé en encre rouge.

Les véritables Pilules Rouges se vendent toujours en boite contenant cinquante Pilules chacune, et si votre marchand ne les tient pas, nous pourrons vous les expédier sur réception du prix : 50c pour une boite ou $2.50 pour six boites. Exigez toujours sur chaque boîte le nom de la

**COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMRICAINE.**

# LA GRIPPE

## Et ses nombreuses victimes

Jamais en aucun temps depuis l'apparition de cette maladie, elle n'a fait autant de victimes qu'en cette dernière année du 19e siècle. Elle frappe partout et dans toutes les classes de la société, et nous ne croyons pas qu'il n'y ait une famille à Québec qui ait été épargnée. Les médecins sont sur les dents, à tel point que quelques-uns ne peuvent suffire à la besogne et pour peu que cela continue ils seront eux-mêmes obligés de garder la chambre pour cause d'épuisement. Nous donnerons un bon conseil à nos lecteurs, c'est de ne pas attendre que la maladie fasse des progrès avant de recourir aux remèdes reconnus efficaces et qui ont déjà donné des preuves de leur puissance dans la guérison de toutes les maladies de la poitrine, car on sait que la grippe n'est rien autre chose qu'une affection qui met surtout les poumons en danger.

Pour convaincre ceux qui pourraient avoir des doutes sur l'efficacité du Vin au Créosote de Hêtre pur combiné à la Gentiane et à la Noix Vomique de J. B. Morin, nous citons les deux témoignages suivants, qui parlent plus par eux-mêmes que ne le pourraient faire des colonnes :

Monsieur.—Depuis un an, je souffrais d'une oppression continuelle qui me fatiguait beaucoup ; ma respiration était courte et difficile ; je sentais une boule d'air me remplir l'estomac ; ma digestion était pénible ; j'affaiblissais graduellement, enfin je craignais la consomption. J'essayai plusieurs remèdes sans aucun bons résultats, je pris du Vin à la Créosote préparé par vous et en peu de temps mon oppression disparut, mon appétit revint, je repris des forces, même de l'embonpoint. Ma santé est de ces meilleures.

JACQUES AUGER, Charlesbourg.

M. J. B. Morin, 325½, rue St-Joseph,

Monsieur.—C'est avec plaisir que je viens vous remercier, du traitement que vous m'avez fait suivre. Le Vin à la Créosote m'a enfin guéri de ce qui me faisait souffrir depuis si longtemps : toux agaçante, oppression fatigante qui embarrassait ma respiration et m'inquiétait vivement. J'ai essayé différents remèdes auparavant votre consultation, mais je n'en avais pas été satisfait. Je vous remercie donc de votre bon conseil et demeure votre obligé

WILLIAM LANGLAIS, Lorette.

LE BABY FAIT SES DENTS

Ayez le soin d'avoir ce vieux remède si efficace, le Sirop de Mme Winslow, pour les dents des enfants. Il adoucit les gencives, allège les douleurs, guérit les coliques et c'est le meilleur remède.

L'EMPLOI

de la Panacée "Pain-Killer" est un moyen de guérison certain pour les crampes, la diarrhée et la Dysenterie. Cette médecine a maintenu sa réputation pendant plus de 60 ans. N'acceptez aucun remède équivalent, exigez la Panacée "Pain-Killer" de Perry Davis. 25c et 50c.

Entre commères.

—Dites donc, mère Pilotard, savez-vous que le locataire du dixième a un mal rigolo, ça s'appelle un "haricot-sel !"

—Et celui du quatrième donc, mam' Fouillopot, si rapace qu'il souffre de la variole !

LES QUARANTE-HEURES

Les Quarante-Heures auront lieu à l'Asile Ste-Brigitte le 30, au lieu de St-Prosper, qui les aura le 13 août ; à Beaumont, le 1er mai ; à N.-D. du Portage, le 3 ; à St-Jean Chrysostôme, le 4.

Les pieux exercices des Quarante-Heures sont commencés ce matin, à la Chapelle des Ursulines de cette ville.

GUÉRISSE TOUTES VOS DOULEURS AVEC LE

**Pain-Killer**

Qui vaut à lui seul une boite de remèdes.

Guérison simple, sure et rapide des

**CRAMPES, de la DIARRHÉE, de la TOUX, du RHUME, du RHUMATISME, de la NEVRALGIE.**

Bouteilles de 25 et de 50 cts.

Défiez-vous des contrefacons.

N'achetez que l'article véritable, celui de PERRY DAVIS.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
} Cour Superieure

No 483. [illegible]

Georges Méthot,
Demandeur.

vs

Zéphirin Bourassa et al.
Défendeurs.

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de fieri facias de bonis, émané en cette cause, les meubles et effets du dit défendeur saisis, seront vendus lundi, le septième jour de mai prochain, à dix heures de l'avant-midi au marché Montcalm, en la cité de Québec, les dits meubles et effets consistant en un harmonium.

OLIVIER BROUSSEAU, H.C.S.

Québec 28 avril 1900.

**Wanted—An Idea** Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their $1,800 prize offer [illegible]

## LIGNE ALLAN

Steamers de la Malle Royale

ETABLIE EN 1852

1900 — SERVICE D'ÉTÉ — 1900

Service de Liverpool, Quebec et Montréal

| De Liverpool | Vapeurs | De Montréal | De Québec |
|---|---|---|---|
| 26 Avril | Parisian | 12 Mai | 12 Mai |
| 10 Mai | Tunisian (neuf) | 26 " | 26 " |
| 17 " | Numidian | 2 Juin | 2 Juin |
| 21 " | Corinthian n. | 9 " | 9 " |

PRIX DU PASSAGE

Cabine......$52.50 en montant selon le steamer

Intermédiaire......$35 à $40 selon le steamer

5% de réduction pour aller et retour

Entrepont..Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast ou Glasgow $23.50

Service de Glasgow et New-York

| De Glasgow. | Steamers. | De New-York |
|---|---|---|
| 14 Avril | Laurentian | 3 Mai |
| 28 " | Norwegian | 17 Mai |
| 10 Mai | Nebraska | 26 " |

PRIX DU PASSAGE

Cabine......$50.00 en montant et 5% de réduction pour aller et retour

Intermédiaire......$30.00

Entrepont pour Glasgow, Liverpool, Belfast, Queenstown ou Londonderry......$23.50

Service de Glasgow et Montreal

| De Glasgow | Vapeurs | De Montréal |
|---|---|---|
| 14 Avril | Brazilian | 1 Mai |
| 28 " | Buenos Ayrean | 8 " |
| 8 Mai | Sarmatian | 15 " |
| 5 " | Pomeranian | 22 " |

Service de Londres et Montréal

| De Londres | Vapeurs | De Montréal |
|---|---|---|
| 16 Avril | Monte Videan | 5 Mai |
| 28 " | Orcadian | 19 " |
| 12 Mai | Rosarian | 2 Juin |

Pour plus amples informations s'adresser

ALLANS, RAE & CO..

**Le Roi des Tapisseurs**

DU CANADA.

Notre livret "How to Paper" et un assortiment d'échantillons de Tapisseries pour Résidences, Eglises, Bureaux, Salles Publiques, Hotels, ou Magasins, seront envoyés franco sur demande. Ecrivez une carte postale disant quelles chambres vous voulez tapisser et le prix que vous voulez payer, à C. B. SCANTLEBURY, Boite 800 Belleville, Ont. Nous payons le transport.